

VOL DE BÉTAIL ET INSÉCURITÉ

DYNAMIQUES DANS LA ZONE
TRIFRONTALIÈRE ENTRE LE BURKINA
FASO, LA CÔTE D'IVOIRE ET LE GHANA

FLORE BERGER

JUILLET 2025

REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps de partager leurs connaissances afin de rendre ce rapport possible. Compte tenu du caractère sensible du sujet, certains coauteurs et principaux contributeurs ne peuvent pas être nommés, en particulier les responsables de la recherche pour le Ghana et le Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, nous remercions le Dr Fofana Moussa et le Dr Alexis Koffi. Ce rapport a été rédigé par The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) en partenariat avec Equal Access International/ResilienceForPeace (EAI/R4P) et Acting for Life (AFL). Les auteurs souhaitent également remercier les membres de chaque organisation, notamment Lucia Bird, directrice de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC, pour son soutien et ses conseils tout au long du projet, ainsi que Mirko Hoff et Abiba Diarrassouba de l'EAI/R4P, et Stéphane Pil de l'AFL pour leur collaboration. Enfin, nous tenons également à remercier Clingendael et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour leur approche collaborative et leur soutien, qui ont permis de renforcer ce projet.

Le projet « Support to the Mitigation of Destabilizing Effects of Transnational Organised Crime » (Soutien à l'atténuation des effets déstabilisateurs de la criminalité organisée transnationale, M-TOC) est un projet piloté par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et la GI-TOC, de 2024 à 2025.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Flore Berger est analyste senior à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Elle est spécialisée dans les dynamiques des conflits au Sahel, et en particulier dans les questions liées à la gouvernance des groupes armés non étatiques et à leur implication dans la criminalité organisée transnationale dans la région.

© 2025 Global Initiative Against Transnational Organized Crime,
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de Global Initiative.

Couverture : © Gilles Coulon

Veuillez adresser vos demandes à :
Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale
Avenue de France 23
Genève

www.globalinitiative.net

CONTENU

Synthèse	2
Méthodologie	3
Principales conclusions	3
Le vol de bétail dans l'écosystème du conflit.....	5
2018 à mi-2020 : expansion initiale et concentration sur l'approvisionnement	6
Mi-2020 à début 2022 : expansion et perte en Côte d'Ivoire	7
Début 2022-mars 2024 : le Sud-Ouest sous pression.....	9
Mars 2024 à mars 2025 : la violence et le vol de bétail sévissent.....	11
Cartographie du marché actuel	14
Acteurs de la chaîne d'approvisionnement.....	14
Le « blanchiment du bétail » : le rôle central de l'Upper West et du Bounkani.....	19
Retracer la chaîne de valeur : qui en profite ?	21
Impact sur la résilience des communautés.....	26
Réponses	28
Réponses de l'État	28
Réponses communautaires.....	28
Conclusion et recommandations	31
Notes	34



SYNTHÈSE

Deux groupes extrémistes violents (GEV) ont progressivement étendu leurs opérations depuis le Sahel vers le sud, dans les régions septentrionales du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire et, dans une certaine mesure, du Ghana. Il s'agit de Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM), affilié à Al-Qaïda, et de la Province de l'État islamique au Sahel (EI Sahel). Ces groupes disposent de chaînes d'approvisionnement complexes qui leur fournissent des ressources, les flux entre les États côtiers et États du Sahel facilitant la distribution de ces ressources. Si le Mali et le Burkina Faso constituent l'épicentre du conflit et du vol de bétail, l'écosystème dépasse les frontières de ces pays, les États côtiers étant des plaques tournantes essentielles pour le blanchiment du bétail volé.

La zone tricontinentale entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire (respectivement les régions du Sud-Ouest, de l'Upper West et du Bounkani) est cruciale pour comprendre l'expansion vers le sud des acteurs du conflit sahélier et leurs mécanismes d'approvisionnement. Les dynamiques du vol de bétail varient dans la région tricontinentale. Dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso, le pillage du bétail est étroitement lié aux dynamiques du conflit, toutes les parties, le JNIM et les forces de sécurité, en particulier les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP)¹, utilisant le vol de bétail comme un outil économique et un moyen de coercition. Ces difficultés se sont étendues à la région du Bounkani en Côte d'Ivoire, en proie à la violence, au vol de bétail et à des tensions communautaires en raison de la présence d'acteurs armés burkinabé opérant sur le territoire ivoirien. La région de l'Upper West au Ghana, et dans une moindre mesure le Bounkani, sont devenues des zones de plus en plus importantes pour la vente de bétail volé par les acteurs du conflit au Burkina Faso, les recettes retournant vers le nord.

Dans toutes ces régions, le marché du vol de bétail est étroitement lié au conflit, à la violence et aux intérêts économiques. Le vol de bétail non seulement alimente la violence, mais porte également préjudice aux communautés du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Contrairement à d'autres marchés criminels (tels que celui des stupéfiants), l'économie du bétail est essentielle à la subsistance de la région. Le vol de bétail sape la résilience économique, car les éleveurs peuvent perdre tous leurs moyens de subsistance en un seul incident. Il érode également la confiance entre les communautés et les autorités étatiques, souvent perçues comme inefficaces dans la lutte contre les vols, ce qui aggrave la fragmentation de la société et les tensions communautaires.

Le présent rapport évalue l'intersection entre l'économie criminelle du vol de bétail et les dynamiques du conflit dans la zone tricontinentale, avant d'identifier la chaîne d'approvisionnement illicite et de

montrer comment le bétail est acheminé clandestinement depuis les zones rurales de conflit vers les principaux marchés à bétail des États côtiers. Il recense également les acteurs qui sous-tendent ce marché et analyse la chaîne de valeur, révélant ceux qui en tirent le plus grand profit. En outre, le rapport décrit comment le vol de bétail sape la résilience des communautés et met en évidence les principales initiatives prises par les acteurs étatiques et communautaires pour lutter contre cette économie illicite (ou l'absence de telles initiatives). Enfin, il formule des recommandations ciblées à l'intention des acteurs étatiques, internationaux et communautaires impliqués dans les efforts de stabilisation dans la région.

Méthodologie

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC), Equal Access International/ResilienceForPeace (EAI/R4P) et Acting for Life (AFL) ont collaboré à deux études sur le vol de bétail et ses liens avec l'instabilité et l'extrémisme violent. Le présent rapport se concentre sur la zone tricontinentale entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Ghana, tandis que le second portera sur la zone tricontinentale entre la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée. Ce partenariat combine l'expertise en matière d'économies illicites, l'analyse des conflits et des réseaux étendus dans le commerce du bétail, avec une expérience significative dans l'évaluation et le renforcement de la résilience des communautés dans le cadre de programmes de stabilisation.

Le projet de recherche s'est déroulé en trois phases : cadrage, collecte de données et analyse. Menée d'août à septembre 2024, la phase de cadrage a consisté à examiner la littérature existante, les données et les avis d'experts afin d'identifier les lacunes en matière de couverture géographique et thématique, ce qui a guidé la sélection des sites de collecte de données et l'élaboration des questionnaires. Un rapport de cadrage résumant les conclusions a été partagé avec les organisations partenaires et leurs équipes de terrain, et les lieux d'étude dans le Bounkani, le Sud-Ouest et l'Upper West ont été choisis en fonction de la vulnérabilité aux groupes armés, de la prévalence du vol de bétail et de l'importance locale de l'économie du bétail.

La phase de collecte de données s'est déroulée en octobre 2024. Les recherches sur le terrain ont été menées par des équipes de consultants dans les trois régions. Entre 50 et 60 parties prenantes ont été interrogées dans chaque région, et deux groupes de discussion ont été organisés par région. Parmi les personnes interrogées figuraient des acteurs du secteur de l'élevage : éleveurs et associations d'éleveurs, comités de gestion des marchés, commerçants, transporteurs, courtiers, intermédiaires et changeurs informels impliqués dans l'économie du bétail. Les autres répondants étaient diverses figures d'autorité : chefs traditionnels, membres des VDP, forces de sécurité, autorités locales et nationales, et douaniers. Des femmes, des acteurs de la société civile, des journalistes et des experts locaux ont également été interrogés. Des entretiens à distance ont été menés avec des experts et des organisations internationales ayant un impact sur l'économie du bétail.

Les conclusions préliminaires ont été présentées au Centre de coopération internationale en recherche agronomique à la mi-novembre 2024 au Sénégal. Une analyse des données quantitatives sur le vol de bétail fournie par l'Armed Conflict Location and Event Data (ACLED), l'EAI/R4P et l'AFL, ainsi qu'une analyse de la structure des prix, ont complété l'approche qualitative. Cette méthodologie mixte, combinant des entretiens approfondis, des groupes de discussion et l'analyse de données secondaires, a permis de comprendre en profondeur les dynamiques du vol de bétail et ses implications plus larges.

Principales conclusions

- La région de l'Upper West du Ghana est devenue une plaque tournante clé du blanchiment de bétail volé au Burkina Faso, facilitant les flux financiers vers le JNIM, le VDP et les réseaux criminels associés. La région du Bounkani en Côte d'Ivoire joue un rôle secondaire mais néanmoins important dans cet écosystème.
- La fonction de blanchiment de ces régions corrobore que le JNIM est capable de s'assurer des ressources dans l'Upper West et le Bounkani sans recourir à la violence, ce qui met en évidence une stratégie d'extraction non violente dans les principaux corridors logistiques.
- L'implication d'acteurs armés dans le marché transfrontalier du bétail fausse les dynamiques commerciales, générant des profits deux à trois fois plus élevés pour les intermédiaires et les négociants en bétail, qui peuvent acheter du bétail volé à des prix très bas. Cette convergence d'intérêts entre des puissants acteurs économiques des États côtiers et les acteurs liés au conflit renforce le statu quo et sape les efforts de consolidation de la paix.
- Depuis 2024, les VDP sont devenus les principaux auteurs de vols de bétail dans les régions du sud du Burkina Faso, affaiblissant la légitimité de l'État et brouillant les lignes entre acteurs de la lutte contre le terrorisme et réseaux criminels.
- Les VDP élargissent leur rôle dans les activités violentes dans la région du Bounkani, au-delà du vol de bétail en ayant recours à un répertoire plus large de menaces, de coercition et de déstabilisation. Les opérations menées par les forces auxiliaires burkinabé en Côte d'Ivoire soulèvent des inquiétudes quant au rôle de ces groupes armés dans l'intensification de la violence et l'autonomie croissante de leurs opérations.
- Ces tendances réaffirment le rôle central de l'économie du bétail dans l'écosystème conflictuel du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest côtière. Le vol de bétail reste l'une des sources de financement les plus résilientes et les plus lucratives pour les groupes armés opérant dans la région.



LE VOL DE BÉTAIL DANS L'ÉCOSYSTÈME DU CONFLIT

Le vol de bétail² est un aspect critique et souvent sous-estimé de la crise sécuritaire au Sahel et dans le nord des États côtiers. Il fonctionne comme un facteur de conflit, comme un mécanisme de gouvernance et d'intimidation pour les acteurs cherchant à exercer une influence sur les communautés, et comme une source cruciale de revenus pour les acteurs armés, y compris ceux associés à l'État, GEV ou aux bandits. Depuis 2020, avec l'expansion vers le sud des GEV tels que le JNIM, la zone tricontinentale entre les régions du Sud-Ouest, du Bounkani et de l'Upper West est confrontée à des menaces sécuritaires qui ont façonné et ont été façonnées par le marché du bétail volé. Depuis le début de l'année 2024, les VDP sont également devenus une menace armée considérable pour la stabilité de la région.³

Le JNIM et les VDP utilisent tous deux le vol de bétail comme un moyen de contrôle et d'intimidation. En s'en prenant aux éleveurs et à leur bétail, ils terrorisent la population, la contraignant à se déplacer ou à accepter leur autorité. Ces pratiques nourrissent une colère de longue date parmi diverses communautés d'éleveurs, en particulier dans le centre du Mali depuis 2015 et au Burkina Faso depuis 2018, où les griefs liés au vol de bétail contribuent à des cycles de violence. Les représailles liées au vol de bétail ont souvent exacerbé les tensions, poussant les éleveurs à s'armer ou à s'allier à des groupes armés pour se protéger, tandis que d'autres communautés peuvent réagir en formant des milices d'autodéfense. Au fil du temps, ces milices peuvent elles-mêmes devenir des acteurs de prédation, aggravant davantage le conflit.⁴

Le vol de bétail est étroitement lié à la trajectoire de la violence dans la région. L'intensification du vol de bétail précède souvent ou coïncide avec une détérioration de la situation sécuritaire, les acteurs armés intensifiant leurs opérations. En particulier, l'implication du JNIM dans le vol de bétail varie en fonction de son niveau de contrôle territorial. Dans les zones où le groupe tente de s'imposer, il recourt au vol violent comme mécanisme pour affirmer son pouvoir et générer des revenus.

Toutefois, lorsque ces acteurs armés réduisent leurs activités et consolident leur présence sur un territoire donné, les incidents de vol de bétail ont tendance à diminuer.⁵ En effet, là où le JNIM a consolidé son influence, il passe à un modèle de gouvernance économique plus structuré. Au lieu de recourir au vol pur et simple, le JNIM impose la *zakat* (une taxe islamique sur les propriétaires de bétail), généralement fixée à un veau mâle pour 30 têtes de bétail et une génisse pour 40 têtes de bétail, ce qui sert à la fois de source de revenus et de moyen d'établir sa légitimité au sein de la communauté. Cette transition montre que le vol de bétail peut également servir d'outil de gouvernance parmi les insurgés, reflétant les stratégies d'adaptation du groupe en fonction de son contrôle sur le territoire.



L'implication du JNIM dans le marché du vol de bétail en Afrique de l'Ouest est un élément crucial de son financement depuis son émergence. © AFL/EAI

Ce schéma met en évidence le rôle important joué par les acteurs œuvrant dans les conflits plus larges dans l'économie illicite du bétail.⁶ Le développement du vol de bétail dans ce contexte souligne son rôle clé dans le paysage conflictuel en évolution de la région.

2018 à mi-2020 : expansion initiale et concentration sur l'approvisionnement

Depuis 2018, le JNIM est particulièrement actif dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso, la région la plus instable de la zone tricontinentale. Les premières attaques du groupe dans la région ont principalement visé des bases des forces de sécurité et des postes de gardes forestiers dans les zones situées entre Batié, Nao, Loropéni et Galgouli.⁷ Mais début 2019, le JNIM avait changé de tactique, passant de confrontations directes à une présence moins visible, afin de s'établir dans des positions stratégiques pour faciliter son expansion et son approvisionnement. Cela a inclus des localités situées le long de la frontière ivoirienne entre les forêts de Diéoula et de Dida, telles que Mangodara (dans la région des Cascades) et Helintira (dans la région du Sud-Ouest). Le JNIM s'est également attaché à cultiver des liens avec les réseaux de contrebande existants opérant dans ces zones frontalières afin de s'assurer des ressources opérationnelles et des sources de financement.

Rasmane Dramane Sidibé, surnommé « Hamza », est une figure clé de la région. Depuis 2019, il supervise les efforts de consolidation et de mobilisation des ressources de sa *katiba* (ou « bataillon » en arabe), initialement connue sous le nom de Katiba Alidoukou, mais désormais désignée par le JNIM sous le nom de Katiba Banfora. Hamza a succédé à Ali Traoré, qui a dirigé la *katiba* lors de ses premières opérations dans les régions des Cascades et des Hauts-Bassins à partir de 2015. Le parcours de Hamza, qui a étudié le Coran au Mali entre 2010 et 2014 auprès d'Amadou Kouffa, le chef de la Katiba Macina (opérant dans le centre du Mali), a forgé des liens importants entre les deux *katibas*.⁸ Sous la direction de Hamza, la Katiba Banfora s'est concentrée sur son approvisionnement et la fourniture de ressources à d'autres *katibas* de la région.

La structure de la Katiba Banfora reflète cette orientation opérationnelle. Hamza supervise deux figures clés : « Jafar », le co-chef de la *katiba*, et Abou Moussa, le responsable de la logistique et du ravitaillement.⁹ Tous deux sont ivoiriens. Jafar est originaire de Govitan, un village isolé du département de Tehini, dans la région du Bounkani, à moins de 10 kilomètres de la frontière burkinabé. Il a également étudié dans le centre du Mali avec Hamza (2010-2015) et est donc également lié à la Katiba Macina. Il dirige les opérations de formation et de recrutement. Abou Moussa est originaire de Ouangolodougou, dans la région de Tchologo, à environ 20 kilomètres de la frontière burkinabé.

Il est assez inhabituel dans la hiérarchie d'une *katiba* d'avoir une relation aussi directe entre le chef et le responsable des ressources. Cela reflète non seulement la taille relativement limitée de la Katiba Banfora, mais aussi sa spécialisation dans les ressources et la logistique, ce qui fait d'Abou Moussa un acteur central.¹⁰

L'implication dans l'économie du bétail est un élément crucial des réseaux de financement du JNIM depuis son émergence. La participation du groupe au commerce du bétail est l'un des premiers indicateurs de ses opérations dans la zone tricontinentale, en particulier le long de la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Dès 2017, des enquêtes en Côte d'Ivoire ont établi un lien entre le JNIM et un individu connu sous le nom de Hadou, le chef d'un vaste réseau de vol de bétail opérant depuis Ouangolodougou. Selon des sources du renseignement, entre 2017 et l'arrestation de Hadou en 2019, le réseau aurait généré environ 60 millions de francs CFA (91 400 €) grâce à la vente illégale d'environ 400 bovins et 200 ovins dans le nord de la Côte d'Ivoire.¹¹ Compte tenu des liens entre le JNIM et le réseau de Hadou, on estime qu'une partie de ces revenus a profité au groupe.

La région du Sud-Ouest joue donc depuis le début de la présence du JNIM un rôle crucial dans le transit du bétail, facilitant le transport des animaux volés par le JNIM dans le sud-ouest du Burkina Faso et au-delà (Cascades, Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun) vers la Côte d'Ivoire.¹² Le JNIM n'a pas créé ces réseaux ni ces itinéraires. Plutôt, le commerce du bétail volé est étroitement lié à l'écosystème du bétail plus large de l'Afrique de l'Ouest, où le bétail est principalement élevé au Mali et au Burkina Faso, puis acheminé vers les centres de consommation dans les États côtiers tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana.¹³ Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire, tout comme le Ghana, dépend fortement des importations en provenance du Burkina Faso, qui couvre jusqu'à 90 % des besoins du Ghana en bétail.¹⁴

Mi-2020 à début 2022 : expansion et perte en Côte d'Ivoire

Entre mi-2020 et fin 2022, le JNIM a mené une expansion stratégique en Côte d'Ivoire tout en consolidant ses opérations au Burkina Faso. Au Burkina Faso, à la mi-2020, le JNIM avait établi une présence stable, quoique discrète, dans la région du Sud-Ouest, autour de la forêt de Dida, dans les localités stratégiques de Djigoué et Helintira. Le JNIM s'était également intégré au milieu criminel local, opérant sur les itinéraires empruntés par les contrebandiers reliant le Sud-Ouest à la région du Bounkani, et en particulier de la forêt de Dida au parc national de la Comoé (avec deux corridors traversant les localités ivoiriennes de Tougbo et Tehini).¹⁵ Ce positionnement stratégique a permis au JNIM d'exploiter les vulnérabilités des deux parcs nationaux, en utilisant les zones forestières comme centres logistiques, lieux de refuge et moyens de légitimation auprès des populations avec lesquelles il interagissait.¹⁶ En 2020, une seule attaque du JNIM a été enregistrée dans le Sud-Ouest.

En juin 2020, le groupe a utilisé ses bases au Burkina Faso pour lancer une offensive contre la Côte d'Ivoire. L'attaque de Kafolo, première attaque majeure contre les forces de sécurité ivoiriennes, a marqué le début de l'offensive. À la suite de cette attaque, le JNIM a mené plus de 20 opérations violentes dans les régions du Bounkani et de Tchologo, employant diverses tactiques telles que des assauts directs contre des installations de sécurité, l'utilisation d'engins explosifs improvisés et des tactiques d'intimidation comprenant la prise de mosquées et de villages.¹⁷

À mesure que la violence exercée par le JNIM s'intensifiait en Côte d'Ivoire, le vol de bétail est devenu un aspect plus flagrant de ses opérations, et les incidents se sont multipliés dans les régions du Bounkani et de Tchologo.¹⁸ Les zones où le taux de vol de bétail augmentait correspondaient à celles où le JNIM s'infiltrait. L'ampleur décuplée des incidents de vol de bétail au cours de cette période était particulièrement révélatrice, les vols signalés passant de quelques têtes de bétail à des troupeaux entiers, une tendance observée ailleurs au Sahel, notamment dans le centre du Mali (depuis 2015) et le nord du Burkina Faso (depuis 2018), ce qui témoigne de l'enracinement du JNIM dans l'économie.¹⁹ Ce changement a marqué un tournant clair, témoignant de l'implication plus profonde du JNIM dans l'économie du bétail. Il a été rapporté que les vols de bétail sont devenus de plus en plus audacieux, se produisant en plein jour et impliquant souvent des personnes armées qui menaçaient les éleveurs et les propriétaires de bétail, allant jusqu'à kidnapper ou assassiner ceux qui résistaient ou s'opposaient à eux.²⁰ Les dynamiques du commerce de bétail volé ont également changé pendant cette période. Auparavant, le bétail volé était généralement acheminé vers le sud, vers les grands marchés régionaux tels que Bouaké, Doropo et Bouna. Cependant, à partir de 2020, cette tendance s'est inversée, le bétail volé étant de plus en plus souvent acheminé vers le nord, vers le Burkina Faso, où se trouvent les bases du JNIM.

À mesure que le JNIM renforçait son implication dans l'économie du bétail dans les zones frontalières, tant du côté ivoirien que burkinabé, il s'est positionné en protecteur des troupeaux, et de nombreux éleveurs et propriétaires de bétail ont été contraints d'accepter la présence et la protection du groupe. Ceux qui ont rejeté l'influence du JNIM ont subi de graves conséquences, notamment le vol de leurs animaux et le déplacement forcé de leurs terres. Le groupe a davantage facilité son entrée dans le secteur de l'élevage en utilisant les jeunes éleveurs locaux comme intermédiaires, les persuadant d'établir des relations avec les propriétaires de bétail et les transporteurs. Le JNIM a souvent encouragé la coopération en offrant d'importantes sommes d'argent aux négociants et aux transporteurs de bétail, s'intégrant ainsi efficacement dans le tissu économique de la région.²¹

L'État ivoirien a réagi aux activités du JNIM en déployant rapidement des forces militaires et en mettant en place des ressources non militaires, notamment des efforts de développement visant à renforcer la résilience des communautés.²² Au premier trimestre 2022, cette présence sécuritaire renforcée semblait avoir mis un frein aux opérations les plus visibles du JNIM, puisque seules trois attaques contre les forces armées ivoiriennes ont été enregistrées dans le nord de la Côte d'Ivoire, après quoi les opérations offensives ont largement cessé.²³ En 2022, il est apparu clairement que si le JNIM avait peut-être autrefois nourri le souhait d'étendre son emprise dans le nord de la Côte d'Ivoire, le groupe considérait désormais cette région principalement comme une zone de repli et de ressources.

Le renforcement des mesures de sécurité a également remodelé l'implication du JNIM dans l'économie du bétail et modifié ses relations avec les éleveurs, les commerçants et les transporteurs. Deux changements majeurs se sont produits. Premièrement, le principal couloir de contrebande du bétail utilisé par le JNIM via Kafolo ou Ouangolodougou est devenu de plus en plus difficile à emprunter. Le JNIM a donc adapté ses stratégies, redirigeant le bétail volé vers Bounkani pour atteindre de nouveaux marchés à Doropo et Bouna, où des intermédiaires ont joué un rôle crucial pour blanchir les animaux volés.²⁴

Deuxièmement, le JNIM a commencé à tirer parti de ses connections avec le Ghana pour créer un nouveau débouché pour le commerce du bétail, ce qui indique qu'il ne dépend plus uniquement des marchés ivoiriens. L'année 2022 a marqué un tournant pour la présence du JNIM dans l'Upper West, le groupe utilisant de plus en plus le territoire ghanéen pour se reposer, se cacher et trouver des ressources telles que de la nourriture, du carburant et des motos.²⁵ Le Ghana reste le seul État côtier de la ceinture centrale qui n'ait pas été attaqué par le JNIM à ce jour. L'expérience du JNIM en Côte d'Ivoire et la priorité qu'il accorde aux chaînes d'approvisionnement et aux zones de refuge clés ont probablement influencé cette stratégie.²⁶

Début 2022-mars 2024 : le Sud-Ouest sous pression

Du début 2022 au début 2024, la région du Sud-Ouest du Burkina Faso a connu une escalade significative puis une diminution de la violence, principalement dû aux activités du JNIM. Les incidents de vol de bétail ont suivi la même trajectoire.

La pression accrue des autorités ivoiriennes a obligé le JNIM à recentrer ses efforts sur le Burkina Faso. Cela s'est traduit par une augmentation marquée des attaques contre Forces de défense et de sécurité (FDS) et les civils. Malgré les tentatives des FDS pour déloger le groupe de ses bastions, le JNIM a intensifié sa campagne.²⁷

Début 2022, le JNIM avait conservé ses bastions et s'était étendu vers Kampti et Loropéni. Le groupe s'est restructuré en une formation plus organisée, composée de cinq *markaz* (unités de zone), chacune comprenant entre 50 et 80 combattants. Ces unités étaient basées à Loropéni, Djigoué, Helintira, le Parc national des deux Balés et Galgouli. Au total, le groupe comptait environ 350 membres, dont environ 60 % étaient burkinabé, 20 % ivoiriens et le reste originaire de pays voisins tels que le Ghana, le Mali, le Niger, le Pakistan et l'Algérie.²⁸

Le déploiement des VDP dans le Sud-Ouest en 2022 a marqué un nouveau tournant. Les membres des VDP sont devenus les cibles privilégiées pour les attaques du JNIM, ce qui s'est traduit par plus de 50 affrontements entre le JNIM et les FDS et VDP rien qu'en 2022.²⁹ Les civils se sont souvent retrouvés sous les tirs croisés des deux camps, ce qui a entraîné des souffrances et une instabilité prolongées. Non seulement la violence a augmenté, mais les incidents de vol de bétail se sont également multipliés, les deux groupes pillant le bétail lors des affrontements armés. Il s'agit d'une tendance observée dans tout le Burkina Faso, le déploiement des VDP exacerbant le conflit, ce qui entraîne ensuite une augmentation du vol de bétail.³⁰

Dans les zones où il combattait la présence des VDP, le JNIM a utilisé le vol de bétail comme moyen d'intimidation. Les attaques du JNIM contre des villages coïncidaient souvent avec le pillage du bétail. Les villages soupçonnés de collaborer avec les forces armées ou hébergeant un poste de VDP étaient les cibles privilégiées des raids du JNIM. Les personnes visées et leurs familles étaient généralement contraintes de partir ou de s'allier au JNIM pour bénéficier de sa protection. Un marabout de Djigoué a relaté un incident survenu mi-2022 : « Un soir, les terroristes m'ont pris 400 têtes de bétail sous prétexte que je fabriquais des gris-gris pour les gens [que je jetais des sorts], que je n'étais pas honnête, que j'étais corrompu et que je méritais donc de mourir. Et comme je devais être tué, mes biens leur appartenaient de droit. »³¹ L'organe régional d'une association d'éleveurs a signalé qu'entre 2022 et 2023, plus de 2 000 têtes de bétail ont été volées dans le sud-ouest du Burkina Faso (régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest).³²

Dans les localités où le JNIM n'était pas confronté à la concurrence des VDP (Helintira, Djigoué, Loropéni et Kampti), le groupe a imposé ses règles aux communautés locales, collectant la *zakat* et imposant son interprétation de la gouvernance locale. Dans le Sud-Ouest, le contrat social implicite conclu par le paiement de la *zakat* était relativement souple, en raison de la présence plus limitée du JNIM par rapport à d'autres régions. Mais il était dans une certaine mesure accepté par les communautés, qui bénéficiaient de la protection du JNIM contre les attaques accrues des forces de sécurité et des VDP. Dans le Sud-Ouest, la *zakat* prélevée par le JNIM sur les propriétaires de bétail a représenté environ 400 vaches en 2022, 250 en 2023 et moins de 100 en 2024. Sur la base des prix du marché, cela a représenté respectivement 160 millions de francs CFA (243 920 €), 100 millions de francs CFA (152 449 €) et 40 millions de francs CFA (60 979 €).³³ La tendance à la baisse reflète la résistance croissante à l'influence du JNIM dans tout le Sud-Ouest depuis le début de l'année 2024 (voir section suivante).

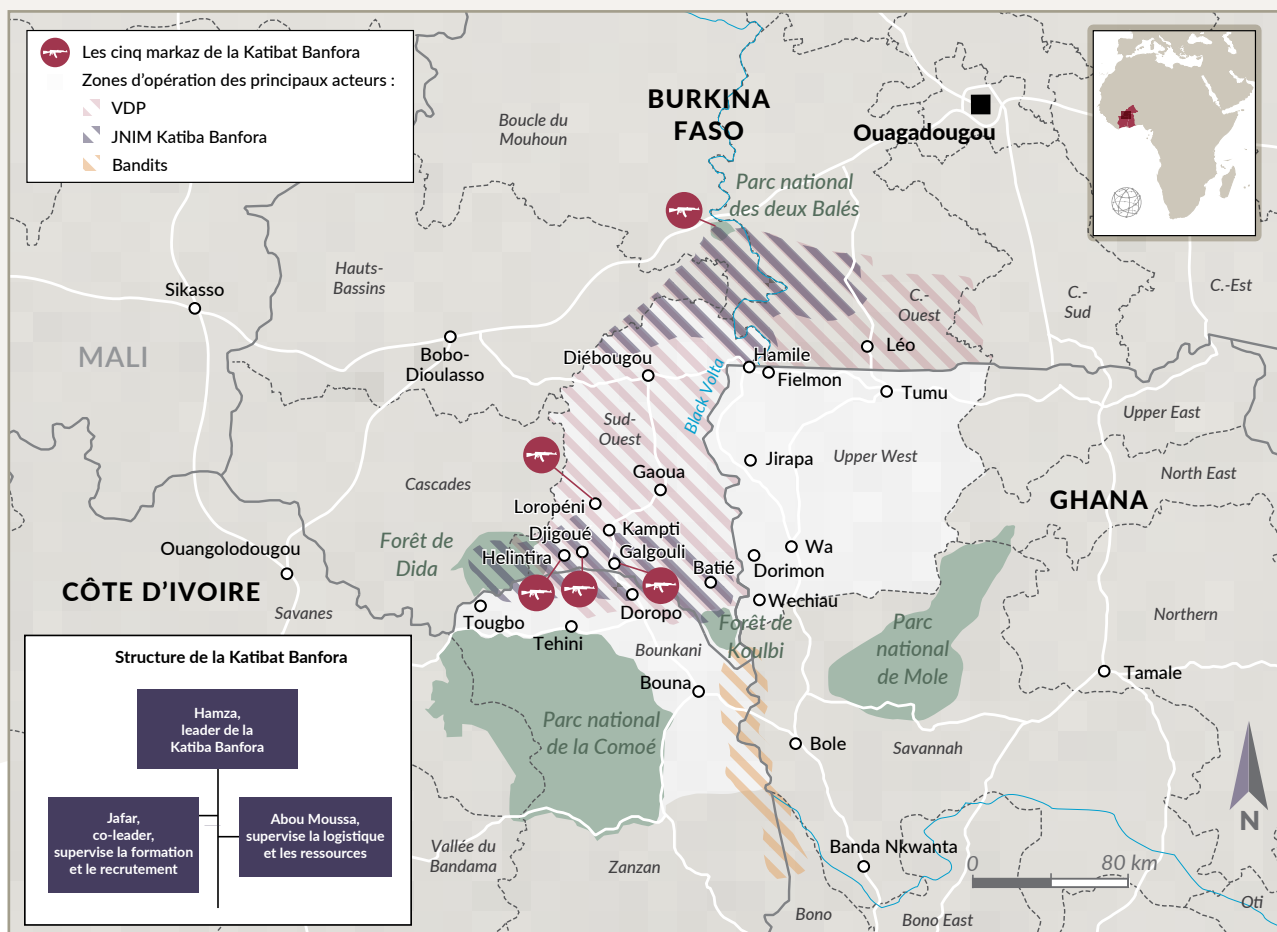


FIGURE 1 Présence des groupes armés dans la zone tricontinentale entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Ghana, et hiérarchie au sein du JNIM.

Au début de l'année 2023, l'approche opérationnelle du JNIM dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso a considérablement évolué, avec une diminution des opérations à grande échelle, même si des affrontements sporadiques ont persisté.³⁴ Cette tendance indiquait un réajustement stratégique : plutôt que de poursuivre une expansion territoriale agressive, le JNIM a choisi de consolider son influence dans les bastions qu'il a établis. Cette phase a été marquée par la poursuite de la collecte de la *zakat* et un engagement plus poussé auprès des communautés, reflétant une tendance plus large parmi les GEV au Sahel, où la violence cède la place à un engagement visant à sécuriser les gains territoriaux et à développer des sources de financement.³⁵

Le bétail volé par le biais de la *zakat* ou de raids était acheminé vers la Côte d'Ivoire (Bounkani) et le Ghana (Upper West) via des itinéraires de contrebande bien établis. En 2023, l'augmentation des opérations de blanchiment de bétail au Ghana était notable, sous l'effet du renforcement de la surveillance des frontières en Côte d'Ivoire, principalement en réponse aux préoccupations exprimées dans ce pays qui ont associé les opérations de blanchiment de bétail à l'afflux de réfugiés en provenance du Burkina Faso. Les rapports des forces de sécurité ont fait état d'une augmentation significative du nombre de têtes de bétail volées et blanchies dans l'Upper West, atteignant désormais souvent plusieurs centaines par incident. Cette escalade laisse supposer l'implication de groupes armés, suggérant que les petits vols ont été éclipsés par des opérations organisées nécessitant des capacités et un contrôle importants.³⁶ Selon un responsable de la sécurité de l'Upper West : « La quantité de bétail souvent volée dépasse ce que les petits voleurs de bétail peuvent emmener avec eux. S'il s'agit de deux ou trois, voire de dix vaches, aucun groupe armé ne perdrait son temps avec cela. Mais ce que nous constatons ces derniers temps, ce sont des

centaines de têtes dans certains cas, ce qui nécessite clairement une certaine force et un certain contrôle pour pouvoir s'échapper et les vendre. »³⁷

Il existe un nombre limité d'indications prouvant l'implication présumée du JNIM dans le vol de bétail dans l'Upper West (plutôt que de simplement utiliser la sous-région comme zone de transit et de blanchiment). Il convient de noter qu'un gang opérant depuis une zone forestière montagneuse de Kpari, près de la frontière burkinabé, a émergé comme un acteur local majeur dans le vol de bétail.³⁸ Le chef du gang, qui serait lui-même un éleveur lié au JNIM, est soupçonné d'orchestrer le déplacement de larges troupeaux de l'autre côté de la frontière, ce qui suscite l'inquiétude des commerçants locaux et des victimes.³⁹ Bien que certains aient signalé les activités du gang à la police, les réponses officielles sont rares. Les responsables de la sécurité, tout en admettant avoir connaissance du gang, évitent de commenter.⁴⁰

Mars 2024 à mars 2025 : la violence et le vol de bétail sévissent

En mars 2024, un changement important s'est produit, non seulement dans le paysage conflictuel de la région du Sud-Ouest, mais aussi au sein du marché du vol de bétail. Une offensive militaire burkinabé impliquant les VDP et les forces armées a chassé le JNIM de ses bastions de Djigouè et Helintira.⁴¹ À mesure que les opérations antiterroristes se sont intensifiées au Burkina Faso, la présence armée des VDP dans le Bounkani s'est renforcée. La sous-préfecture de Gogo, dans le département de Tehini, a été la plus durement touchée. Les villages considérés comme alignés avec le JNIM ont subi de nombreuses attaques, notamment des pillages et des vols de bétail, des chefs de village ont été enlevés et d'autres menacés,⁴² et des leaders communautaires ont été sommairement exécutés.⁴³ Les membres de la communauté rapportent que les auteurs de ces actes sont les VDP, comme le montre le témoignage ci-dessous :

[En juillet 2024], les VDP ont voulu s'installer dans ce village [Kohofi, sous-préfecture de Gogo] afin d'assurer, selon eux, la sécurité des personnes et de leurs biens. Le chef du village a refusé cette proposition, estimant qu'il était hors de question que les VDP, une milice étrangère, s'installent dans son village, qui est une localité ivoirienne. Le chef du village a refusé de collaborer avec le VDP et a alerté les autorités préfectorales et de sécurité de Gogo pour leur expliquer la situation. Une fois informés, des membres des Forces armées de Côte d'Ivoire se sont rendus à Kohofi. À leur arrivée, les soldats ont constaté que les VDP avaient déjà quitté les lieux.

Plus tard, les VDP sont revenus à Kohofi et ont enlevé le chef du village et deux autres personnes proches de lui. Ils ont accusé le chef d'être responsable d'une attaque perpétrée par des groupes terroristes contre leur poste, au cours de laquelle, selon eux, l'un de leurs frères d'armes a été blessé et leur véhicule à deux roues incendié. Les VDP ont reproché au chef du village d'avoir permis aux groupes terroristes de les attaquer. [...] Les VDP ont ensuite déclaré au chef et aux deux autres villageois qu'ils paieraient pour l'attaque commise par les groupes terroristes.⁴⁴

Les VDP ont enlevé le chef du village et deux villageois, dont on est sans nouvelles depuis lors. Les faits ci-dessus soulignent non seulement les violences commises par les VDP en Côte d'Ivoire, mais aussi l'expansion présumée de leur mandat dans ce pays. Cette étude suggère que les exactions des VDP sont en augmentation, comme l'illustre les événements dramatiques de fin juin 2025, lorsque les VDP ont enlevé cinq gendarmes ivoiriens à Kalamon, une communauté frontalière de Côte d'Ivoire.

À la suite de l'offensive de mars 2024, le JNIM a restructuré ses stratégies opérationnelles, en particulier ses chaînes d'approvisionnement. Auparavant dépendant des approvisionnements locaux provenant de grandes villes telles que Gaoua ou Kampti, le groupe s'est tourné vers des intermédiaires en Côte d'Ivoire et au Ghana pour se procurer les produits essentiels.⁴⁵ Ce pivot stratégique souligne la capacité d'adaptation du groupe face à la pression militaire. Le JNIM s'est replié dans la forêt de Dida, utilisée comme base pour opérer dans les zones rurales autour d'Helintira, de Djigoué et de Loropéni, touchant particulièrement des villages tels que Yerefoula, Koro et Nambi.⁴⁶

Or, bétail et argent liquide : les possessions du JNIM à Djigoué et Loropéni

Les détails de l'opération menée en mars 2024 contre le JNIM dans le Sud-Ouest révèlent un certain nombre de caractéristiques clés des dynamiques de financement utilisées par le groupe. Une source au sein des FDS a révélé les informations suivantes :⁴⁷

Il est important de comprendre que Djigoué est proche de la Côte d'Ivoire et se trouve dans une zone où la forêt est très dense, ce qui donne un avantage aux groupes terroristes. Dans cette région, lorsque nous avons réalisé que ce groupe prospérait, nous avons commencé par identifier ses bases, et certains de nos agents (...) ont réussi à gagner la confiance d'un individu qui faisait affaire avec eux. Grâce à cette personne, nous avons pu identifier leurs besoins et nous avons proposé d'effectuer certaines tâches, comme de livrer de l'essence, de la farine et du sucre.

Nous sommes revenus, mais cette fois-ci pour les combattre. Nous avons complètement détruit les bases et sommes restés quatre jours pour fouiller la forêt. Après cette opération, il y a eu une accalmie avant qu'ils ne reviennent finalement dans la région. Nous avons pu faire tout cela grâce à la coopération de la population locale. Au cours de l'opération, nous avons tué Abou Housseini al-Foulani, le chef de la base de Djigoué, et Moktar, le chef de la base de Loropéni. Nous avons arrêté 20 terroristes à Djigoué et sept à Loropéni. Nous avons récupéré 140 têtes de bétail dans les deux localités et une somme de 4 millions de francs CFA [6 098 €], ainsi que 1,5 kg d'or et deux véhicules qu'ils avaient volés lors d'une embuscade près de Niangoloko. ■

Toutefois, l'impact de ces opérations semble limité. Selon un commerçant de Djigoué : « Nous sommes en état de siège ici à Djigoué. Nous ne pouvons pas nous éloigner de plus de 5 kilomètres de la ville sinon nous sommes attaqués par ceux qui viennent de la brousse [en référence au JNIM]. Ils nous attaquent et nous, les commerçants, nous ne pouvons nous déplacer que si nous sommes escortés par les VDP et l'armée au sein d'un convoi. »⁴⁸ Cela diffère du discours du gouvernement, qui proclame que les forces de sécurité gagnent du terrain sur le JNIM dans le Sud-Ouest et ailleurs, le président par intérim Ibrahim Traoré affirmant que 70 % du Burkina Faso a été repris.⁴⁹

Alors que les parties au conflit se battent pour conserver leur territoire, les incidents de vol de bétail ont considérablement augmenté au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Cela est en partie attribuable au JNIM : les interactions du groupe avec les communautés sont devenues principalement de nature prédatrice, car son influence est concurrencée et il ressent la pression des VDP.⁵⁰

Cependant, un autre facteur important expliquant la recrudescence de ces incidents est l'implication croissante des VDP dans le vol de bétail.⁵¹ De nombreux éleveurs et propriétaires de bétail dans le Sud-Ouest et le Bounkani rapportent que les menaces auxquelles ils sont désormais confrontés proviennent plus souvent des VDP que du JNIM.⁵² Cette situation reflète une tendance inquiétante qui voit les groupes d'autodéfense, initialement formés pour protéger les communautés, commettre des actes violents et des vols à l'encontre de certaines communautés perçues comme ennemies.⁵³

Les forces armées, en particulier les bataillons d'intervention rapide (BIR), chargés de réagir rapidement aux menaces, ont également été impliquées dans le vol de bétail. Au cours des trois premiers mois de 2024, nos données suggèrent qu'elles auraient été impliquées dans le vol de près de 500 têtes de bétail.⁵⁴ Bien qu'il n'existe pas de données exhaustives sur les pillages commis par les VDP ou

les FDS, des dizaines de témoignages d'éleveurs ont été recueillis, faisant état de plusieurs milliers d'animaux volés par ces acteurs quasi gouvernementaux.⁵⁵ Certains éléments des VDP et des BIR ont été dénoncés, affectés ailleurs ou inculpés, mais les procédures judiciaires restent rares.⁵⁶

Il est extrêmement difficile d'évaluer l'ampleur du vol de bétail dans le Sud-Ouest dans le contexte actuel, car la collecte d'informations est limitée par le conflit en cours. Les chiffres officiels sous-estiment considérablement l'ampleur du vol de bétail et ne représentent très probablement que les cas attribués au JNIM, car les éleveurs n'oseraient pas signaler les pillages commis par les VDP ou les FDS aux autorités. De 2022 à septembre 2024, les données officielles ont enregistré 170 cas, allant du vol de quelques animaux à celui de troupeaux entiers comptant jusqu'à 150 têtes.⁵⁷

Les associations d'éleveurs ont leurs propres chiffres, qui donnent probablement une idée plus précise de l'ampleur du phénomène, mais ils sont sous-estimés, car les cas ne sont pas recensés de manière exhaustive dans chaque région. Une association d'éleveurs du Sud-Ouest a signalé 270 têtes de bétail volées entre novembre 2023 et avril 2024, ainsi que de plus de 1 000 chèvres ou moutons. La même association estimait que 70 % du bétail du Sud-Ouest avait disparu à la fin de 2024, à cause des vols et des déplacements de population.⁵⁸ En effet, la plupart des éleveurs ont fui vers le nord de la Côte d'Ivoire ou vendu leurs animaux pour s'installer dans des villes plus grandes où il n'y a pas de combats.⁵⁹

Du côté ivoirien, l'ampleur du phénomène est plus claire, car diverses organisations sont en mesure d'opérer et de collecter des données, notamment EAI/R4P et AFL. En 2024, les incidents de vol de bétail ont doublé par rapport aux chiffres de 2022 et 2023. Il y a eu 25 incidents en 2024, représentant environ 640 têtes de bétail (ce total comprend à la fois les vols à petite échelle et les vols de troupeaux entiers pouvant compter jusqu'à 100 animaux). Cette hausse serait due à la fois aux activités des VDP et à l'escalade du banditisme.



CARTOGRAPHIE DU MARCHÉ ACTUEL

La section ci-dessus a montré comment le vol de bétail est de plus en plus lié à l'instabilité générale, en révélant que la violence et le vol de bétail augmentent et diminuent de concert, les principaux auteurs de violences étant les parties au conflit. Elle montre comment les menaces sécuritaires ont façonné et ont été façonnées par le marché du bétail volé. Sur cette base, la présente section vise à cartographier le marché actuel, en mettant l'accent sur les acteurs et les dynamiques au-delà des vols initiaux. Elle examine comment le bétail volé est intégré dans les chaînes d'approvisionnement plus larges, comment les animaux sont blanchis sur les marchés et comment les différents groupes, notamment les groupes armés et les acteurs du secteur de l'élevage, tirent profit de cette économie illicite et la soutiennent.

Acteurs de la chaîne d'approvisionnement

Les groupes armés impliqués dans le marché du vol de bétail (JNIM, VDP et bandits) sont principalement responsables des vols. Cependant, un ensemble plus vaste de réseaux auxiliaires s'occupe du transport et de la vente ultérieurs du bétail volé. Les principaux acteurs peuvent être classés dans les catégories suivantes : auteurs, réseaux d'appui et facilitateurs.

Auteurs

Le JNIM était le principal auteur de vols de bétail à grande échelle dans la zone tricontinentale, en particulier dans le Bounkani en 2020-2021 et dans le Sud-Ouest en 2022-2023. Le groupe s'est systématiquement livré au vol de bétail comme source de revenus, utilisant la zone tricontinentale comme zone de transit pour le bétail volé. Il a exercé un contrôle sur les communautés rurales en menaçant de voler le bétail tout en imposant la *zakat* aux propriétaires de bétail en échange de garanties de sécurité. En 2024, le JNIM restait un acteur important de cette économie, mais des acteurs affiliés à l'État, notamment les VDP, étaient devenus les principaux voleurs de bétail dans le Sud-Ouest et le Bounkani. En outre, des bandits et des groupes criminels ont pris de l'importance, en particulier dans la région de l'Upper West du Ghana et le long de la frontière ivoiro-ghanéenne, opérant soit en coopération avec le JNIM, soit indépendamment de celui-ci.

Réseaux d'appui

Bouvier

Les premiers acteurs de la chaîne, souvent les plus proches de ceux qui commettent les vols, en particulier du JNIM, sont les bouvier, qui s'occupent du bétail pour le compte de divers propriétaires. Le JNIM approche et parfois recrute de bouvier au Mali, au Burkina Faso et dans le nord de la Côte d'Ivoire.⁶⁰ Les bouvier fournissent des renseignements cruciaux au JNIM, notamment sur la localisation des troupeaux, les moments propices au vol et les mouvements des forces de sécurité.

Les bouvier constituent l'un des maillons les plus vulnérables de la chaîne d'approvisionnement, particulièrement sensibles aux propos du JNIM, car ils sont souvent marginalisés et mènent une vie difficile dans la brousse. Ils reçoivent un maigre salaire (généralement autour de 30 000 francs CFA, soit environ 45 €, dans le Bounkani) et n'ont souvent aucune perspective pour une vie meilleure.⁶¹ Les bouvier sont parfois contraints de payer pour les dommages causés par le troupeau (à un champ d'agriculteur, par exemple). Ces pressions économiques peuvent les pousser à collaborer avec le JNIM.

Les bouvier peuvent également jouer un rôle crucial entre le groupe armé et les propriétaires de bétail. On rapporte qu'une tactique d'infiltration utilisée par le JNIM consiste à recruter de bouvier, puis à les envoyer travailler pour des propriétaires de bétail, afin de leur permettre par la suite de voler ou d'extorquer ces derniers. Cette tactique est largement rapportée dans le nord de la Côte d'Ivoire, mais a également été signalée dans d'autres régions limitrophes du Sahel d'États côtiers, notamment dans la région de Kédougou au Sénégal.⁶² Au Ghana, aucun cas de recrutement et d'infiltration de bouvier parmi les propriétaires de bétail par le JNIM n'a été signalé lors de la collecte de données, mais les médias rapportent que le JNIM recrute en effet de bouvier sur les marchés à bétail de la région de l'Upper West.⁶³



Un bouvier à Niamoué, en Côte d'Ivoire. Les bouvier sont particulièrement vulnérables à l'exploitation par le JNIM. © AFL/EAI

Négociants en bétail

Les seconds acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement sont les négociants en bétail, qui peuvent être divisés en agents locaux et agents régionaux plus importants. Les négociants locaux opèrent dans leur environs immédiats, dans l'Upper West ou le Bounkani, souvent à cheval sur les marchés licites et illicites. Leur expérience de l'économie du bétail et leurs relations établies avec les principaux acteurs, notamment les négociants et transporteurs de bétail de plus gros calibre, leur permettent de négocier efficacement et de faciliter le mouvement et la vente du bétail volé.

Les agents locaux se rendent dans les zones rurales et forestières, négocient avec les principaux auteurs de vols (qu'il s'agisse des VDP, du JNIM ou de bandits) et organisent le transport. Ils peuvent vendre ces animaux à des négociants plus importants qui opèrent à l'échelle régionale et nationale au Ghana et en Côte d'Ivoire. Les négociants locaux peuvent également transporter directement les animaux volés vers de grands marchés intermédiaires pour les vendre (à Bouaké et Banda Nkwanta, par exemple), où le commerce local alimente les grands marchés de consommation urbains plus au sud.

Les grands négociants en bétail opèrent soit à l'échelle régionale, soit à l'échelle nationale. Ils sont actifs sur les marchés licites et illicites et achètent du bétail généralement auprès d'agents locaux, mais peuvent également s'approvisionner directement auprès des voleurs. Un petit nombre de négociants basés autour de Hamile se rendraient au Burkina Faso pour traiter directement avec le JNIM.⁶⁴ Si tous les grands négociants ne coopèrent pas avec les auteurs de vols, la plupart sont conscients que les animaux qu'ils commercialisent sont probablement volés. Les animaux volés sont attractifs car leur prix est inférieur à leur valeur sur le marché licite. Les grands négociants transportent parfois les animaux volés avec ceux achetés sur les marchés ruraux, remplissant des camions pouvant contenir jusqu'à 60 animaux, avant de les vendre sur les grands marchés du centre ou du sud de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

À partir de la mi-2024, les petits et grands négociants en bétail ont eu plus de mal à établir des liens avec les voleurs de bétail, en particulier le JNIM, en raison de l'insécurité dans la région et de la pression accrue exercée par les VDP contre le JNIM et toute personne associée, y compris les négociants. Les VDP ont, dans une certaine mesure, remplacé le JNIM. Ils se sont diversifiés en jouant un double rôle dans la chaîne d'approvisionnement du vol de bétail : ils ne sont plus seulement des voleurs, mais aussi des agents locaux. Depuis le milieu de l'année 2024, certains membres du VDP collaboreraient avec des voleurs de bétail, notamment le JNIM, en leur achetant du bétail à des prix extrêmement bas, puis en le revendant à des bouchers et à des négociants le long du corridor Burkina Faso-Côte d'Ivoire-Ghana. Ces activités ont été facilitées par la liberté de mouvement dont continuent de bénéficier les VDP entre les zones rurales et urbaines, ainsi qu'à travers les frontières nationales. Dès 2023, une dynamique similaire s'est développée plus à l'est, dans la zone tricontinentale entre le Burkina Faso, le Ghana et le Togo, et y est encore plus ancrée. En réponse, le gouvernement burkinabé a pris un certain nombre de mesures depuis mi-2024, notamment l'arrestation ou l'enlèvement de plusieurs marchands de bétail travaillant avec les VDP ou le JNIM, ainsi que la conduite d'enquêtes visant des membres des VDP suspectés d'avoir commis des actes répréhensibles.⁶⁵

Transporteurs

La troisième catégorie d'acteurs est celle des transporteurs. Il s'agit généralement de chauffeurs de camions ou de remorques qui opèrent aussi bien dans les secteurs licite et illicite. Ils sont contactés par les négociants (locaux ou régionaux) et n'ont généralement pas de contacts directs avec les auteurs des vols. Toutefois, ils peuvent être au courant que leurs cargaisons sont du bétail volé ou ont des origines suspectes, en particulier lorsqu'ils sont appelés à transporter du bétail volé depuis des endroits éloignés (y compris des points de rassemblement informels) vers des marchés pour la vente, une mission qui devrait en soi éveiller les soupçons. Le chargement s'effectue souvent à des heures inhabituelles, ce qui est un autre indice clair que le bétail a été volé. Toutefois, lorsque le bétail volé

a déjà été blanchi sur un marché local ou régional et que les transporteurs le transfèrent vers d'autres marchés, il est peu probable qu'ils connaissent l'origine des animaux.

Bouchers

Les bouchers sont des acteurs clés de l'économie du bétail volé dans la région tricontinentale, même s'ils ne traitent généralement que cinq à dix animaux à la fois, ce qui signifie que seule une minorité d'animaux volés transitent par les bouchers locaux. Leur rôle dans le commerce illicite est bien illustré par l'exemple de la localité de Piaye, dans la région du Bounkani, où cinq bouchers desservent un petit village. Ces bouchers utilisent un abattoir illégal à la périphérie de Piaye et approvisionnent les marchés de la région, en particulier les sites d'extraction d'or situés dans les zones frontalières entre le Bounkani et l'Upper West.⁶⁶ Les membres de la communauté ont signalé que les bouchers sont toujours extrêmement occupés, même si les communautés d'éleveurs environnantes ne leur vendent pas de bétail. Ces bouchers seraient en contact direct avec des bandits opérant le long de la frontière, mais aucun lien n'a été établi entre eux et les VDP ou le JNIM.



Viande de bœuf suspendue dans l'étal d'un boucher à Gogo, en Côte d'Ivoire. © AFL/EAI

Comme dans le cas de Piaye, certains bouchers achètent directement aux voleurs de bétail, qu'il s'agisse de groupes armés, de bandits ou de réseaux criminels. D'autres achètent des animaux volés par l'intermédiaire d'un négociant. Quoi qu'il en soit, ils savent généralement que les animaux ont été volés en raison de l'identité et de la réputation des vendeurs, du lieu inhabituel de la vente, de l'urgence communiquée et des prix inférieurs à ceux du marché.

Facilitateurs

Il s'agit d'acteurs qui facilitent la circulation du bétail volé tout au long de la chaîne de valeur, sciemment ou non, mais sans contact direct avec les voleurs.

Les chefs traditionnels ou les leaders communautaires complices interviennent souvent dans les cas de vol de bétail où des arrestations ont été effectuées, en cherchant à empêcher les poursuites pénales et en poussant à des règlements à l'amiable. Cela se fait souvent par l'intimidation, comme des menaces d'expulsion ou d'expropriation, afin de contraindre la victime à abandonner les poursuites.⁶⁷ Deux chefs communautaires en particulier, dans des villages situés entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, sont largement soupçonnés de protéger des voleurs locaux, en utilisant leur influence, voire en recourant à la corruption, pour persuader les forces de sécurité d'abandonner les poursuites. En échange, ils recevraient une partie du bétail volé.⁶⁸ De tels cas n'ont pas été signalés au Ghana, bien que les chefs traditionnels y règlent également les affaires de vol de bétail sur leur territoire, comme signalé en Côte d'Ivoire.

Par exemple, un éleveur a raconté ce qui suit, faisant écho à ce qu'ont rapporté d'autres parties prenantes de la région du Bounkani :

Les gendarmes de [une ville] et le roi de [une autre ville] collaborent ouvertement avec les voleurs. Cette année encore, certains de nos frères éleveurs ont arrêté quatre voleurs. Ils se trouvaient à la frontière avec le Ghana. Ils avaient déjà vendu le bétail volé lorsque les éleveurs les ont attrapés. Les éleveurs les ont arrêtés et ont même pris des photos des jeunes voleurs avec leurs téléphones portables, qu'ils ont remises aux gendarmes, qui sont allés arrêter les voleurs.

Les éleveurs ont pensé qu'en remettant les voleurs aux gendarmes, ces derniers les emmèneraient à [la ville]. Plus tard, ils ont appris que les voleurs avaient été libérés par les gendarmes, après l'intervention du roi, parce que chaque voleur avait remis 300 000 francs CFA aux gendarmes.⁶⁹

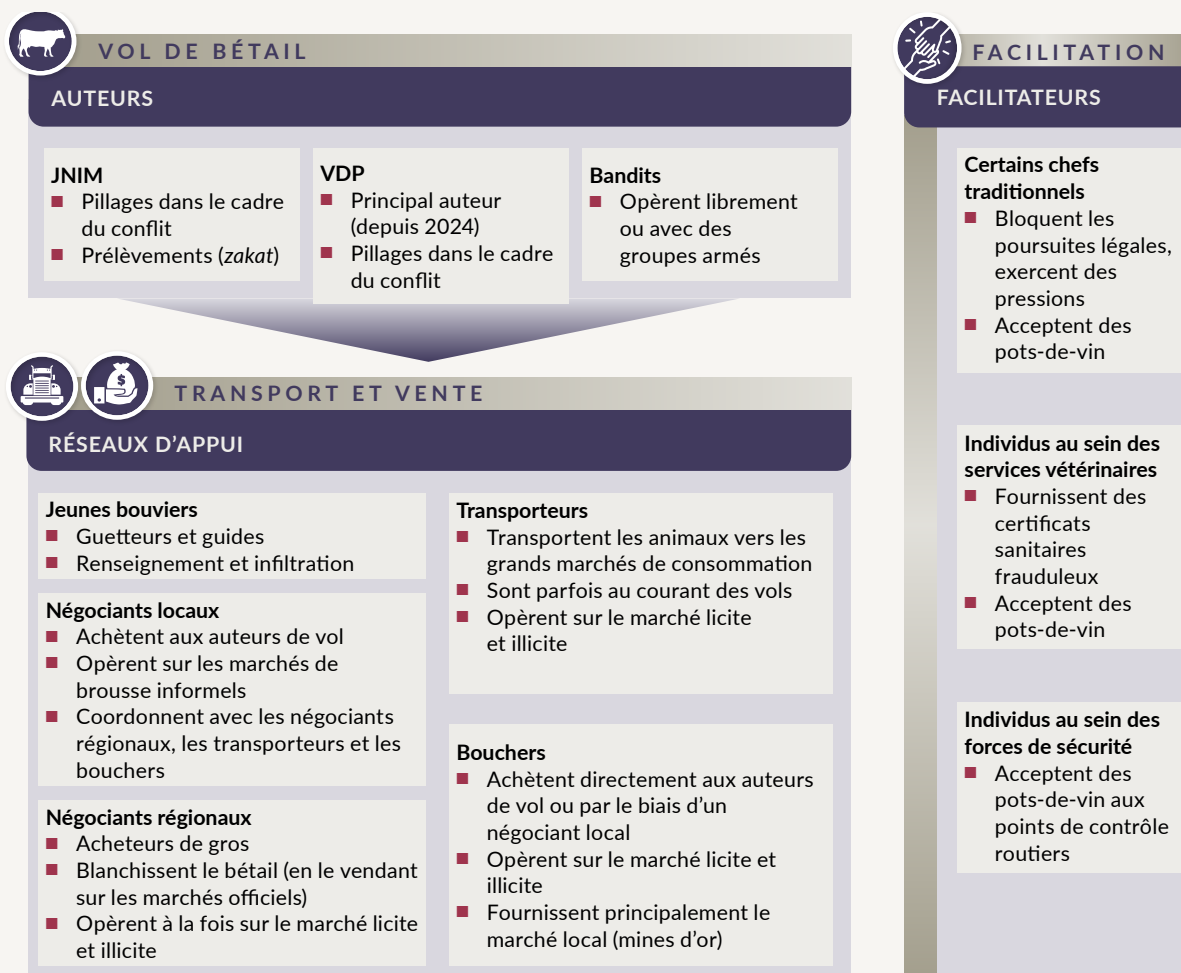


FIGURE 2 Acteurs clés au sein de la chaîne d'approvisionnement liée au vol de bétail.

Parmi les autres facilitateurs figurent les services vétérinaires de l'État (rattachés au ministère des ressources animales et halieutiques en Côte d'Ivoire et au ministère de l'alimentation et de l'agriculture au Ghana). Les représentants locaux de ces deux ministères sont chargés de contrôler la santé des animaux et de délivrer un permis pour leur transfert hors d'un district ou d'un département donné. Des intermédiaires auraient pu obtenir ces permis officiels pour le transport d'animaux volés, tant au Ghana qu'en Côte d'Ivoire.⁷⁰

Enfin, les forces de sécurité jouent un rôle particulièrement important dans les dynamiques de ce commerce dans les États côtiers, notamment la police au Ghana et la gendarmerie en Côte d'Ivoire. Certains agents postés aux postes-frontières et aux points de contrôle routiers acceptent des pots-de-vin pour fermer les yeux si les documents de dédouanement sont incorrects ou manquants. Cela a été particulièrement signalé sur les routes reliant les régions septentrionales du Ghana et de la Côte d'Ivoire aux marchés du centre ou du sud, qui sont des corridors clés pour ce commerce illicite. Dans le nord de la Côte d'Ivoire, la gendarmerie a été largement accusée d'accepter des pots-de-vin, tant aux postes de contrôle routiers que lors d'enquêtes.⁷¹

Comme souligné ci-dessus, la collusion des agents de sécurité est un facteur clé des tensions entre les communautés et les autorités, ce qui nuit aux relations et crée des points d'entrée que le JNIM a su exploiter ailleurs.

Le « blanchiment du bétail » : le rôle central de l'Upper West et du Bounkani

Dans l'écosystème du vol de bétail de la zone tricontinentale, la Côte d'Ivoire et le Ghana jouent un rôle prépondérant en tant que zones de blanchiment pour les animaux volés au Burkina Faso, dans le Sud-Ouest et au-delà. En avril 2025, le Ghana était la principale zone de blanchiment en termes de volume⁷² pour les animaux volés au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.⁷³ Le transport transfrontalier des animaux volés entrave la traçabilité et constitue donc un mode opératoire privilégié par les voleurs.⁷⁴ Lorsqu'aucune frontière n'est franchie, une autre tactique clé consiste à cacher les animaux volés pendant un certain temps. Cette pratique a été signalée dans les trois régions de la zone tricontinentale. Une fois les animaux volés, les auteurs ou leurs intermédiaires conduisent le bétail dans des zones boisées : le parc national de la Comoé en Côte d'Ivoire, les forêts de Dida ou de Koulbi au Burkina Faso, ou toute autre zone boisée où ils peuvent se déplacer librement. Là, les animaux sont cachés et les troupeaux divisés, parfois mélangés à d'autres troupeaux volés lors d'autres incidents. Des enclos mobiles temporaires sont utilisés pour gérer les troupeaux pendant ces périodes. Au cours des jours, semaines ou mois suivants, les animaux quittent la forêt et sont vendus progressivement selon les trois principaux modes décrits ci-dessous.

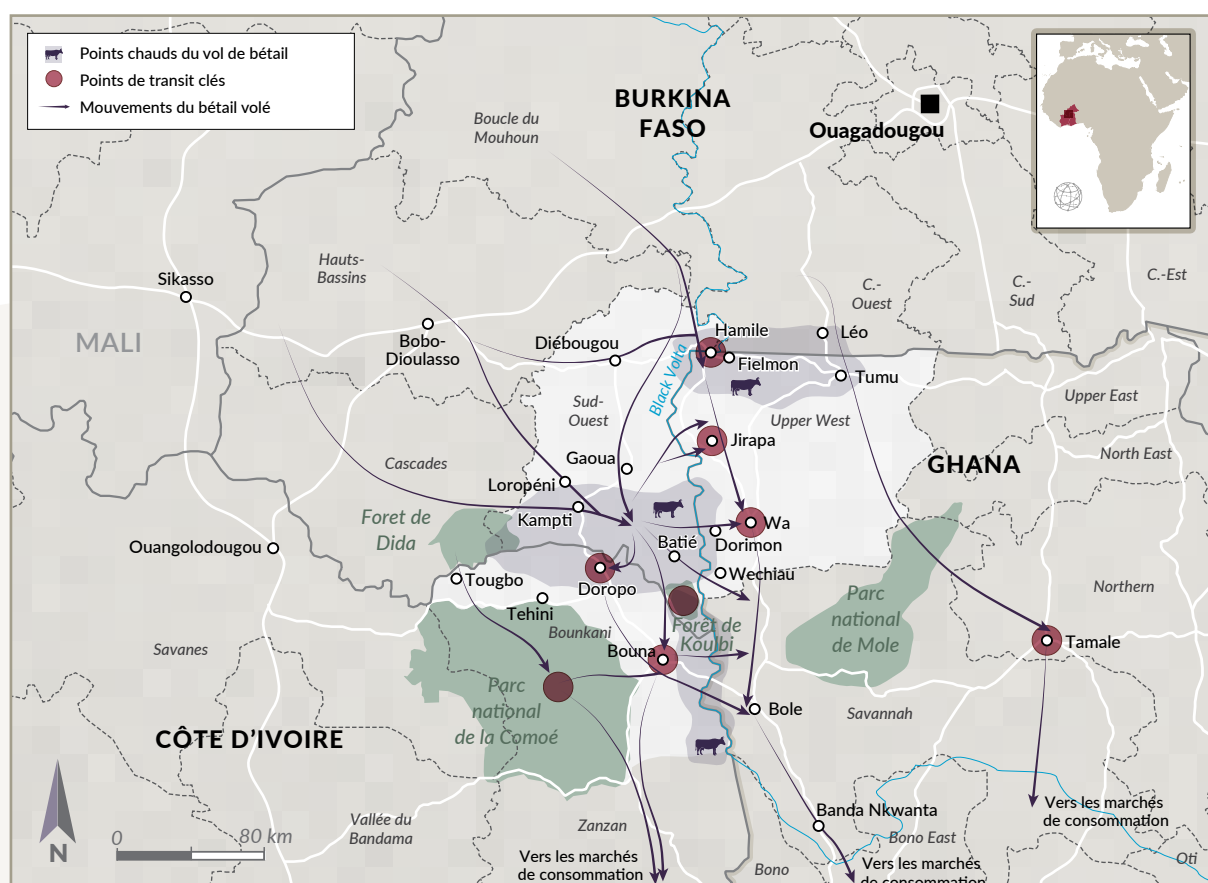


FIGURE 3 Itinéraires empruntés pour le transport du bétail volé et points de vente dans la zone tricontinentale.

Marchés noirs informels

Les marchés noirs informels, où tous les animaux sont volés et aucun commerce licite n'est pratiqué, sont les principales plaques tournantes du blanchiment dans l'Upper West du Ghana. Ces marchés ne disposent généralement d'aucune infrastructure permanente et consistent d'un groupe de gros camions attendant de transporter les animaux achetés, raison pour laquelle ils sont également appelés des « quais de chargement ». Si de tels marchés étaient également utilisés dans le Bounkani jusqu'en 2022,⁷⁵ la présence accrue des forces de sécurité de l'État dans la région et les initiatives prises par les acteurs du secteur de l'élevage pour les démanteler les ont rendus moins courants, même si certains continuent d'apparaître dans diverses localités et blanchissent un volume limité d'animaux.⁷⁶

Dans l'Upper West, les villes qui fonctionnent comme des marchés noirs informels importants ont généralement des caractéristiques en commun qui facilitent la contrebande et le blanchiment de bétail volé : elles sont proches de la frontière (souvent le long des rives du fleuve Volta), isolées, avec une présence limitée des forces de sécurité et abritent souvent d'importantes activités d'élevage. Les marchés noirs apparaissent et réapparaissent de manière imprévisible à divers endroits, une tactique qui réduit le risque qu'ils soient détectés.⁷⁷ Mais fin 2024, Fielmon, une ville frontalière, était décrite comme l'un des marchés noirs les plus actifs de la région de l'Upper West. Comme l'explique un responsable de la sécurité : « Fielmon est un marché noir très important. Des centaines de bovins sont vendus et achetés à Fielmon chaque semaine, mais il n'y a pas de marché établi... Cette ville est également connue pour la prolifération des armes et diverses activités de contrebande, notamment de carburant et d'engrais. »⁷⁸

Les intermédiaires contactent les négociants de bétail régionaux ghanéens pour qu'ils se rendent sur les marchés noirs informels, où ils achètent et transportent des animaux volés pour les revendre ailleurs. La grande majorité des animaux vendus sur les marchés noirs sont généralement transportés vers des marchés plus importants du centre et du sud du Ghana, tels que Techiman, Kumasi et Accra. Un petit nombre peut être revendu sur les marchés officiels de l'Upper West, comme Wa. Les animaux volés ne se retrouvent pas en grand nombre sur les marchés à bétail de l'Upper West, comme l'explique un responsable de marché à bétail : « Ceux qui vendent ici sont de véritables propriétaires de bétail, et parfois quelques petits voleurs. Les voleurs de bétail à grande échelle n'amènent pas leur bétail ici, car le nombre de têtes éveillerait les soupçons. Ils les emmènent dans le sud, où il y en a des milliers, de sorte que même si vous envoyez deux camions de bétail à la fois, cela semble normal compte tenu de la taille du marché. »⁷⁹

Le marché de Banda Nkwanta, dans la région voisine de Savannah, près de la frontière avec la Côte d'Ivoire, est une plaque tournante clé du blanchiment dans les régions du nord. C'est le plus grand marché proche de l'Upper West : il peut traiter plus d'un millier de têtes de bétail en un jour de marché et il est bien relié aux marchés plus petits de l'Upper West.⁸⁰

Blanchiment sur les marchés régionaux officiels

Le bétail volé est également blanchi sur les marchés régionaux officiels, dissimulé parmi les transactions légitimes. Si le Bounkani et l'Upper West disposent tous deux de marchés à bétail régionaux, ceux du Bounkani sont beaucoup plus importants et mieux reliés au Burkina Faso, ce qui leur confère un rôle plus prépondérant.

Les marchés de Doropo et Bouna, les deux centres officiels du commerce de bétail dans le Bounkani, ont été cités à plusieurs reprises comme des centres de blanchiment, en particulier par des parties prenantes du Sud-Ouest. Doropo est le plus vulnérable aux activités de blanchiment en raison de sa proximité avec la frontière, de la provenance du bétail qui y est vendu (plus de 90 % provient du Burkina Faso) et de sa taille, avec une moyenne de 2 400 têtes de bétail vendues par mois.⁸¹ Bien qu'il reste secondaire, le marché de Bouna est de plus en plus vulnérable, car l'insécurité à la frontière avec le Burkina Faso depuis 2023 a déplacé une part

importante du commerce de Doropo vers Bouna. En effet, le marché à bétail de Bouna, où étaient vendues en moyenne 400 têtes de bétail par mois en 2019, en vendait plus de 2 000 par mois en 2024.⁸²

Une fois blanchi sur les marchés de Doropo ou de Bouna, le bétail est soit revendu dans la région, soit transporté plus au sud vers des centres importants tels que Bouaké, Abidjan, Yamoussoukro ou San Pedro.

La viande de la rue : le rôle des bouchers

La grande majorité des animaux volés sont vendus sur des marchés noirs informels ou des marchés régionaux, puis revendus plus au sud. Cependant, une petite partie est vendue directement à des bouchers au Ghana et en Côte d'Ivoire. Ces transactions concernent des lots plus petits que les deux méthodes précédentes, environ cinq ou six animaux à la fois. Les bouchers achètent et abattent rapidement les animaux pour répondre à la demande locale, en particulier autour des sites d'exploitation artisanale d'or, où la main-d'œuvre est importante et la demande élevée.⁸³ De multiples sources ont mentionné qu'il ne fallait pas sous-estimer ce phénomène. Grâce à la méthode de dissimulation décrite ci-dessus, des troupeaux entiers peuvent être blanchis par cette voie. Selon un éleveur de Doropo : « Lorsqu'un grand nombre de bovins sont volés, ils sont temporairement cachés dans les forêts ou la brousse avant d'être vendus aux sites d'extraction d'or de Tanda, Bondoukou, ou vers Galgouli, Boudara, Nansar ou Kossami. »⁸⁴

Retracer la chaîne de valeur : qui en profite ?

Les profits déterminent les intérêts, et identifier où s'accumulent les profits révèle comment les intérêts financiers des différents acteurs se conjuguent dans la nouvelle structure du commerce du bétail. Les groupes armés jouent désormais un rôle clé au début de la chaîne de valeur.

Le prix du bétail volé est systématiquement inférieur à celui du bétail sur le marché officiel, parfois jusqu'à la moitié du prix licite. Plus le vendeur a besoin de se débarrasser rapidement des animaux, plus le prix est bas. Par conséquent, les acteurs de la chaîne de valeur qui profitent de cet écart de prix empochent les plus gros bénéfices.⁸⁵ Il est essentiel de noter que la plupart des bénéfices ne sont pas réalisés au moment du vol (où opèrent principalement les groupes armés) mais au moment du blanchiment, principalement effectué par de petits ou grands négociants.



Le marché à bétail de Doropo, l'un des centres officiels du commerce de bétail dans le Bounkani, en Côte d'Ivoire, est connu pour être une plaque tournante régionale du blanchiment de bétail. © AFL/EAi

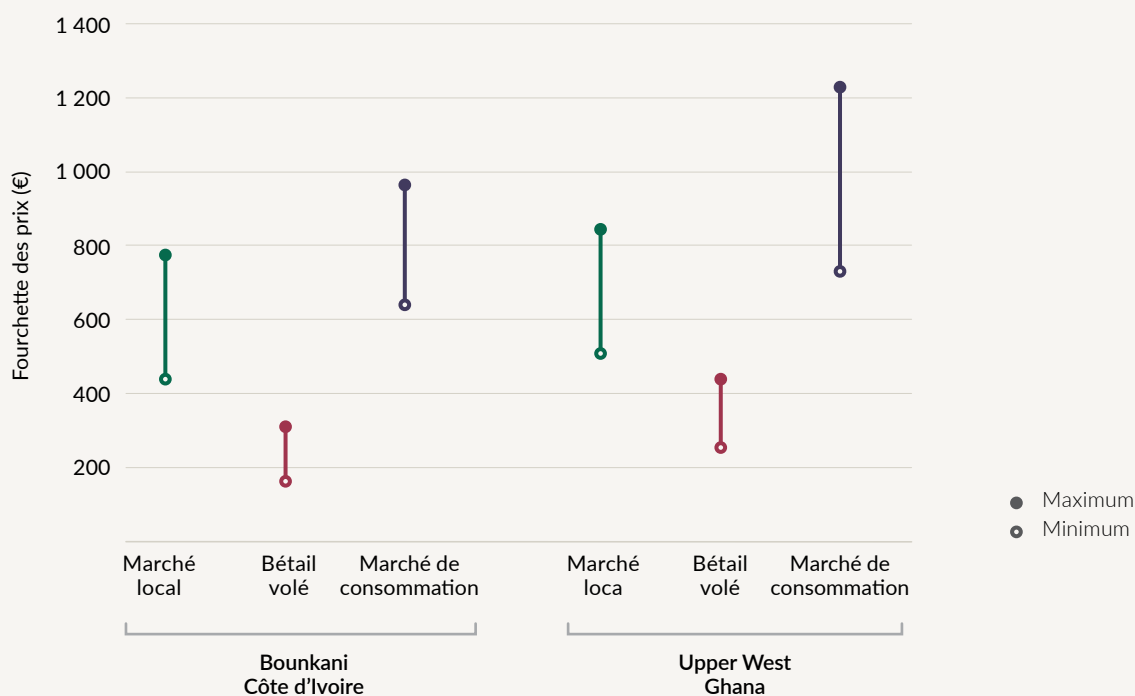


FIGURE 4 Fourchette des prix pour un bœuf sur les marchés licites et illicites, Bounkani et Upper West.

REMARQUE : les chiffres indiqués dans cette figure représentent une fourchette de prix basée sur les données moyennes recueillies, mais il convient de noter que la fourchette totale des prix sur le marché est beaucoup plus large, en fonction de la saison et de circonstances particulières, par exemple lorsqu'un animal est blessé ou si un bœuf est particulièrement gros et en bonne santé. Ces chiffres peuvent être utilisés pour donner une idée des prix des bœufs dans la zone des trois frontières, mais ils ne reflètent pas la diversité des prix qui existent dans la réalité.

Certaines négociations entre le JNIM et des commerçants ghanéens ou ivoiriens peuvent avoir lieu là où les animaux sont cachés, mais elles se déroulent généralement entre des agents liés au JNIM et leurs homologues ghanéens ou ivoiriens.⁸⁶ Ces transactions ont lieu soit dans des forêts contrôlées par le JNIM, soit, si la confiance est établie, au Ghana : dans des zones forestières appropriées, sur des marchés noirs informels ou à des points de rassemblement. Selon des sources, le JNIM ne cherche pas à négocier et se met d'accord généralement sur le prix pour l'ensemble du troupeau plutôt que par animal, ce qui se traduit par des prix très bas, dans la partie inférieure de la fourchette du graphique ci-dessus.⁸⁷

Les commerçants ou agents qui peuvent blanchir le bétail volé sur les marchés licites peuvent ensuite vendre les animaux au prix officiel, réalisant ainsi un profit considérable. Un agent qui vend un bœuf volé au prix officiel du marché à Bounkani ou dans l'Upper West peut réaliser en moyenne un bénéfice brut de 236 145 francs CFA (soit 360 €). Ce chiffre ne tient pas compte des frais de logistique et de transport qui varient,⁸⁸ mais il est nettement supérieur au prix moyen de 180 400 francs CFA (275 €) payé au groupe armé qui a volé l'animal. Le blanchiment est particulièrement lucratif lorsque les points d'achat et de vente sont relativement proches, ce qui réduit les frais de logistique et de transport. Si le commerçant local travaille avec un commerçant plus important, son bénéfice est moindre, car ce dernier est intéressé par un prix bas : il est en moyenne de 131 190 francs CFA (200 €) par tête.⁸⁹

Les négociants régionaux en bétail accumulent également des profits importants. Non seulement ces négociants profitent des différences de prix entre les animaux volés et non volés, mais aussi entre les prix pratiqués dans le nord (marché intermédiaire) et dans le sud (marché de consommation). De plus, les grands négociants réduisent

les coûts logistiques en transportant les animaux en gros, envoyant chaque semaine vers le sud de larges convois composés de plusieurs camions. En prenant le prix moyen pour un bœuf volé acheté par le négociant en bétail et le prix moyen pour les animaux vendus dans le sud, le négociant régional réalise en moyenne un bénéfice brut de 305 000 francs CFA (465 €) par tête de bétail, soit plus que l'intermédiaire.⁹⁰ Le négociant régional doit couvrir les frais de transport, y compris les pots-de-vin en cours de route, qui représentent 10 à 20 % du bénéfice brut, soit entre 30 174 francs CFA (46 €) et 61 000 francs CFA (93 €), ce qui lui laisse en moyenne 262 380 francs CFA (400 €).

Dans la chaîne d'approvisionnement liée au bétail volé par le JNIM, il faut tenir compte d'un acteur supplémentaire : les bouviers qui participent directement ou indirectement au vol du bétail sont également rémunérés, mais ils sont les moins bien payés de la chaîne, ne recevant qu'entre 5 000 et 15 000 francs CFA (7,60 à 15 €) par vache.⁹¹ Les paiements versés aux bouviers sont encore plus faibles lorsqu'ils sont fixés pour un troupeau entier de 40 à 50 animaux. Cependant, le JNIM offre des incitations supplémentaires pour s'assurer leur loyauté, généralement une moto ou quelques animaux volés afin que les bouviers puissent constituer leur propre troupeau. Pour beaucoup d'entre eux, c'est la seule chance viable de devenir eux-mêmes négociants en bétail à terme.

Estimer les bénéfices moyens est plus complexe pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui se trouvent à plusieurs étapes en aval des auteurs. Les bénéfices s'accumulent au moment du blanchiment, les acteurs impliqués après le blanchiment ne réalisent aucun bénéfice supplémentaire. Par exemple, un boucher qui achète directement à un groupe armé réaliserait le même bénéfice que l'intermédiaire dans le scénario décrit ci-dessus, soit 236 145 francs CFA (360 €). En revanche, si le boucher achète le bœuf après qu'il a déjà été blanchi dans l'économie licite, seuls les bénéfices licites s'appliquent.

Une partie prenante a expliqué que les transporteurs sur le marché licite sont généralement payés entre 450 000 et 500 000 francs CFA (686 à 762 €) pour transporter un camion plein contenant environ 50 animaux de Bouna à Abidjan. Ce montant peut presque doubler, pour atteindre 800 000 francs CFA (1 220 €), lorsque le transporteur charge les animaux à partir de points de rassemblement non officiels et qu'il s'agit donc clairement d'animaux volés.⁹²

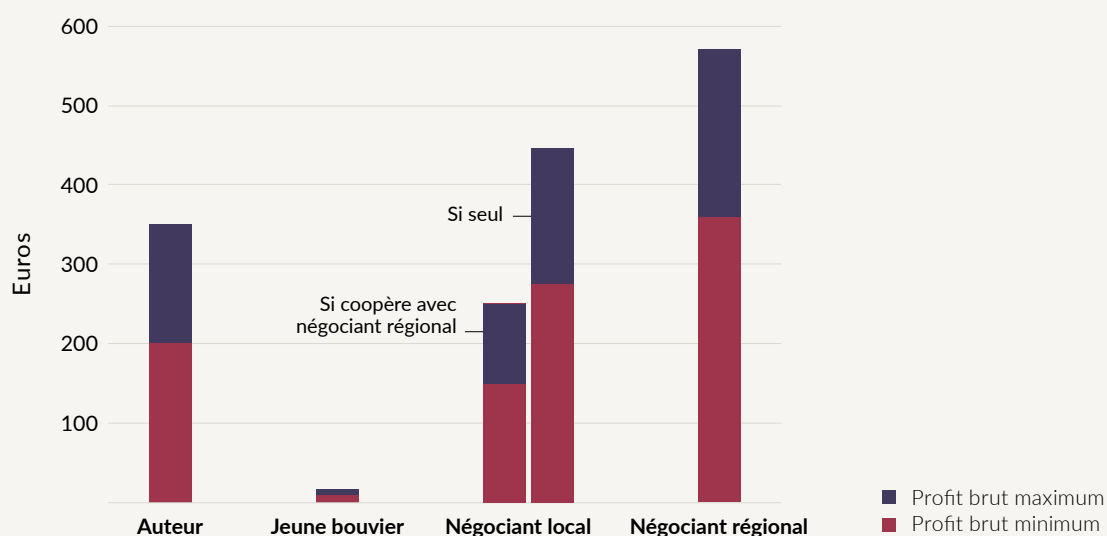


FIGURE 5 Bénéfice brut par acteur pour le trafic d'un bœuf dans la zone trifrontalière.

REMARQUE : ces chiffres sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence compte tenu de la volatilité de l'économie de l'élevage.

Les facilitateurs, autorités locales, autorités traditionnelles et forces de défense et de sécurité, tirent également profit de l'écosystème du blanchiment de bétail, mais il n'a pas été possible d'estimer leurs gains moyens. Ceux-ci peuvent toutefois être importants. Par exemple, dans le Bounkani, un permis délivré par les services techniques (autorisation sanitaire) coûterait 300 francs CFA sur le marché licite. Ce prix augmente de 33 % pour atteindre environ 400 francs CFA (0,61 €) par animal lorsque l'on ne peut pas prouver son origine.⁹³

Cependant, les intermédiaires peuvent également contourner les exigences en matière de documentation en conduisant directement le bétail volé vers le sud. Une source travaillant au marché de Wa explique la situation :

Tout le bétail chargé dans le district de Wa West est censé passer par Wa afin d'y subir les contrôles nécessaires pour obtenir la documentation⁹⁴ avant de poursuivre sa route vers le sud. Cependant, cela n'est pas respecté, car il existe un raccourci qui permet de rejoindre la route principale vers le sud sans passer par les contrôles. Ainsi, la majorité du bétail volé au Burkina Faso et dans d'autres régions de l'Upper West est acheminé clandestinement vers le sud depuis les régions de Weichua et Dorimon.⁹⁵

L'écosystème du blanchiment lie les groupes armés aux économies locales. Les distorsions causées par le conflit, telles que la chute brutale des prix d'un grand nombre d'animaux volés, ont remodelé l'économie du bétail de l'Upper West et, dans une moindre mesure, celle du Bounkani. Les profits considérables de certains acteurs clés dépendent donc de la poursuite des opérations des groupes armés. Cet alignement des intérêts économiques réduit la probabilité que les acteurs de l'écosystème signalent les mouvements du JNIM et renforce au contraire les intérêts bien établis de ce statu quo. Le JNIM continue donc de piller le bétail au Burkina Faso et d'utiliser le Bounkani et l'Upper West comme centres d'approvisionnement et de blanchiment.

Flux financiers : tracer les profits

Les frontières poreuses de la zone tricontinentale et les réseaux commerciaux informels profondément ancrés dans les communautés frontalières facilitent les flux financiers transfrontaliers légaux et illégaux. Il existe trois principaux biais pour la circulation des flux financiers liés au marché du vol de bétail : les espèces, les transferts *hawala* et les services bancaires par mobile. Un flux beaucoup plus faible existe de négociants échangeant du bétail contre des ressources telles que du carburant, de la nourriture ou des motos, mais ces cas restent anecdotiques et ne constituent pas une pratique répandue.⁹⁶

Entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ainsi qu'entre le Burkina Faso et le Ghana (à l'exception de Hamile – voir ci-dessous), la grande majorité des transactions liées au bétail, qu'elles soient licites ou illicites, sont payées en espèces. Le commerce du bétail étant une activité à forte intensité de capital, il n'est pas inhabituel de transporter de grosses sommes d'argent liquide, ce qui n'est pas en soi suspicieux.⁹⁷

Lorsque le JNIM est l'auteur des faits et que les ventes ont lieu dans des zones forestières au Burkina Faso ou à la frontière, la vente et le paiement s'effectuent généralement en deux phases distinctes. Tout d'abord, le prix est convenu et le troupeau est pris en charge par l'agent, qui le vendra dans les jours ou les semaines qui suivent. Une fois la vente conclue, une deuxième rencontre entre le JNIM et l'agent a lieu, au cours de laquelle l'agent local paie le JNIM en espèces, en francs CFA.⁹⁸ Cela démontre un degré de confiance généralement élevé entre le JNIM et l'agent.⁹⁹

Une autre méthode consiste à faire appel à des agents de change à la frontière, afin d'éviter de transporter des espèces, un processus souvent appelé *hawala*. Ces transactions sont très courantes et constitueraient le mode de paiement le plus répandu à la frontière entre le Ghana et la Côte d'Ivoire pour le bétail vendu principalement sur les marchés de Bolé et de Banda N'kwanta. Dans ce cas, l'écosystème du bétail illicite est largement déconnecté des parties au conflit (JNIM ou VDP) et est plutôt fourni par des bandits opérant des deux côtés de la frontière.

Les négociants en bétail qui souhaitent transférer de l'argent de l'autre côté de la frontière sans transporter d'espèces travaillent avec des agents de change. Les agents de change (principalement des Ivoiriens) viennent au Ghana tout en travaillant avec des partenaires en Côte d'Ivoire. Le négociant en bétail donne des cédis à l'agent de change, et les deux confirment et communiquent avec l'agent de l'autre côté de la frontière, en Côte d'Ivoire, qui remettra au négociant ghanéen en bétail, désormais en Côte d'Ivoire, l'équivalent en francs CFA des cédis qu'il a déposés auprès du changeur au Ghana.

En ce qui concerne le vol de bétail lié au conflit, la ville transfrontalière de Hamile, à la frontière entre le Burkina Faso et le Ghana, se distingue comme une plaque tournante où les flux licites et illicites de bétail, et les flux financiers qui en résultent, sont particulièrement importants, les paiements étant souvent effectués via des plateformes de paiement mobile.¹⁰⁰

Les prestataires de services de paiement mobile à Hamile ont signalé des transferts inhabituellement importants, allant de 150 000 à 300 000 cédis ghanéens (9 237 à 18 475 €), une tendance qui s'est accentuée depuis fin 2023. Les transactions de taille consistent généralement à changer des cédis en francs CFA, ce qui indique des flux financiers du Ghana vers le Burkina Faso ou la Côte d'Ivoire.¹⁰¹ Si certaines de ces transactions sont probablement légitimes, beaucoup seraient liées au commerce illicite. Le montant inhabituel des transactions et l'échange constant de cédis contre des francs CFA sont compris comme des indicateurs d'opérations illicites.¹⁰²

Le rôle de l'argent mobile dans la facilitation du commerce informel ne doit pas être sous-estimé. Il fournit des liquidités essentielles aux petits négociants, permet d'effectuer des transactions transfrontalières et favorise la résilience économique. Cependant, il crée également des opportunités pour la criminalité, comme le vol de bétail. De nombreux agents de transfert d'argent mobile et changeurs informels à Hamile se livrent à ces transactions sans le savoir par nécessité économique ou sont complices. Ces éclairages concordent avec des études plus larges sur les économies ouest-africaines, qui identifient les réseaux commerciaux informels comme des moyens essentiels pour blanchir les gains d'activités illégales.¹⁰³



IMPACT SUR LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS

L'insécurité et le vol de bétail persistants ont un impact négatif sur la résilience des communautés dans la zone tricontinentale, en particulier dans les régions du Sud-Ouest et du Bounkani, créant ainsi de multiples points d'entrée pour le JNIM, qui s'est révélé à maintes reprises capable de les exploiter.

Les éleveurs ont perdu des troupeaux entiers du jour au lendemain, perdant ainsi leurs moyens de subsistance en un seul incident. Beaucoup ont également perdu des membres de leur famille, le vol de bétail devenant de plus en plus violent. Les éleveurs du Sud-Ouest ont également été déplacés des zones rurales vers les villes et ont eu du mal à retrouver une source de revenus. D'autres ont vendu leurs troupeaux, le risque d'être la cible de voleurs étant devenu trop élevé.¹⁰⁴ La perte de moyens de subsistance licites rend les individus vulnérables au recrutement par des GEV ou à la participation à des activités illicites.

Le vol de bétail a également compromis les relations entre les communautés et l'État. Ce phénomène est particulièrement flagrant dans le Sud-Ouest, où les VDP sont devenus l'un des principaux auteurs de vols. Comme l'a déclaré un éleveur du Sud-Ouest : « J'ai perdu mes animaux. Ces vols sont commis par les VDP eux-mêmes, qui sont censés nous protéger. Comment pouvons-nous leur faire confiance ? »¹⁰⁵

Dans le Bounkani, les communautés touchées par le vol de bétail percevaient souvent les autorités comme corrompues ou inefficaces. Les éleveurs comptaient généralement sur leurs propres réseaux et ressources pour tenter de récupérer le bétail volé, car ils considéraient que les autorités étaient incapables ou peu disposées à les aider.¹⁰⁶ Le JNIM sait exploiter cette désillusion pour recruter des collaborateurs.

Le Development & Resilience Index against Violent Extremism (Indice de développement et de résilience face à l'extrémisme violent, DRIVE), conçu par EAI/R4P et mis en œuvre dans le nord de la Côte d'Ivoire, y compris dans le Bounkani, révèle que les voies de recrutement par les GEV comprennent l'exploitation des griefs socio-économiques pour gagner le soutien de la population locale et l'érosion de la légitimité des institutions étatiques. Les échecs perçus dans la lutte contre le vol de bétail sont un facteur évident de la légitimité diminuée de l'État. Par exemple, la sous-préfecture de Gogo, dans le département du Bounkani, a été l'une des plus touchées par le vol de bétail en 2020 et 2021, puis à nouveau en 2024. Gogo se distingue également par le faible niveau de confiance dans l'État et le refus

qui en résulte de recourir aux services publics. Gogo et le département de Tehini sont particulièrement vulnérables à l'influence des GEV en raison du manque de résilience économique et communautaire.¹⁰⁷

L'économie du vol de bétail exacerbe également les tensions intracommunautaires dans la zone tricontinentale, alimentant notamment les sentiments contre les Peuls. Les réponses étatiques ou communautaires fondées sur l'ethnicité, et pas seulement aux incidents de vol de bétail, favorisent l'émergence de tensions intracommunautaires.¹⁰⁸ Les communautés de la région ont tendance à discriminer la communauté peule, et c'est dans le Sud-Ouest que le sentiment anti-peul est le plus développé, les forces de sécurité et de défense ciblant les communautés peules dans le cadre d'exécutions extrajudiciaires à grande échelle, d'arrestations arbitraires et de vols de bétail. Cela vaut également pour le Ghana et la Côte d'Ivoire. Selon DRIVE, 37 % des communautés du Bounkani pensent que « tous les Peuls sont alliés aux djihadistes ». ¹⁰⁹ Les Peuls se retrouvent ainsi pris en étau entre les groupes extrémistes violents et les forces de sécurité et de défense, une situation préoccupante dans tout le Sahel.¹¹⁰ Beaucoup ont décidé de fuir le Sud-Ouest pour le nord de la Côte d'Ivoire et le nord du Ghana. La cohabitation y est difficile, et les ressentiments entre ces communautés ne cessent de croître.¹¹¹ Selon DRIVE, 42 % des communautés d'accueil attribuent l'augmentation de l'insécurité, du banditisme et du vol de bétail aux demandeurs d'asile peuls, en grande partie sans preuves, ce qui reflète les données recueillies en octobre 2024 pour ce rapport.



Le vol de bétail et l'insécurité ont un impact négatif sur la résilience des communautés dans la zone tricontinentale. © AFL/EAI



RÉPONSES

Réponses de l'État

Au Burkina Faso, les réponses restent axées sur la lutte contre le terrorisme plutôt que sur la lutte contre le vol de bétail en tant que tel. Paradoxalement, ces efforts ont renforcé le rôle d'un nouvel acteur, les VDP, dans le vol de bétail, ce qui a eu des répercussions sur le Burkina Faso et le nord de la Côte d'Ivoire, car les VDP opèrent des deux côtés de la frontière. Parallèlement, la Côte d'Ivoire a combiné des mesures de sécurité visant le JNIM afin de sécuriser la frontière et contrôler les mouvements des animaux et des troupeaux (dans la pratique, elles ne sont que partiellement mises en œuvre) et renforcer la résilience des communautés. Ces mesures ont eu des effets positifs, même si le blanchiment de bétail reste important sur les marchés de Bouna et de Doropo. Les réponses de l'État ivoirien sont affaiblies par les relations politiques tendues avec le Burkina Faso.

Les réponses apportées par l'État à des cas spécifiques de vol de bétail dans la zone tricontinentale ont été largement perçues par les communautés comme étant limitées. Lorsque des liens avec le JNIM ont été signalés, en particulier en Côte d'Ivoire, les cas ont semblé être pris plus au sérieux, les autorités étant conscientes des revenus que le vol de bétail procure aux groupes armés. Il n'a pas été possible de déterminer si ces cas ont été résolus ni comment.

L'effet limité des signalements de vols se traduit également par une sous-déclaration importante des cas. Un éleveur en Côte d'Ivoire était représentatif d'autres témoignages recueillis dans la zone tricontinentale :

Poursuivre les affaires [c'est-à-dire engager des poursuites judiciaires pour vol de bétail] finit souvent par se retourner contre le propriétaire qui a perdu son bétail. Souvent, lorsque nous discutons des coûts, des procédures administratives, etc., nous hésitons... Nous avons constaté que tout cela n'était qu'une perte de temps. Nous n'aimons pas poursuivre les affaires. C'est aussi une histoire de protection. Parce que si quelqu'un est arrêté et emprisonné à cause de vous... cela vous expose encore plus, car la plupart de ces voleurs opèrent aujourd'hui en réseau... et nous travaillons souvent dans la brousse. Très souvent, vous êtes seul la nuit, sur votre moto, pour surveiller vos animaux... Ce sont toutes ces choses que nous prenons en considération, et nous décidons simplement de laisser tomber.¹¹²

Réponses communautaires

L'insuffisance perçue des réponses de l'État au vol de bétail a donné lieu à toute une série d'initiatives communautaires.¹¹³ Ces initiatives émergent souvent de manière indépendante ou en collaboration avec des partenaires internationaux et se concentrent principalement sur trois domaines clés : prévenir les vols, faciliter le traçage et la récupération des animaux volés, et rendre plus difficile le blanchiment du bétail volé sur les marchés du Bounkani et de l'Upper West.

Pour empêcher les vols, les communautés ont construit des « parcs » à bétail sur des parcelles ou à la périphérie des villages afin d'empêcher les animaux de s'égarer, en particulier la nuit.¹¹⁴ Ces enclos permettent de mieux surveiller le bétail, réduisant ainsi le risque de vol. D'autres stratégies consistent à limiter le nombre d'animaux autorisés à paître en même temps (s'ils paissent) et à augmenter le nombre de bergers chargés de les surveiller, ce qui peut réduire les opportunités de vols à grande échelle.

Lorsque des vols de bétail se produisent, les communautés ont mis en place diverses initiatives pour localiser et récupérer le bétail volé. Dans le Sud-Ouest, les éleveurs ont exprimé leur impuissance car même s'ils parviennent à localiser leur troupeau, ils ne peuvent pas le récupérer auprès des acteurs armés, qu'il s'agisse du JNIM ou des VDP. Cependant, la situation générale dans la zone tricontinentale reste moins extrême que dans d'autres points chauds du conflit au Sahel. Il existe encore certaines possibilités pour récupérer les animaux volés. La communauté des éleveurs est relativement bien organisée et connectée, ce qui lui permet de compter l'un sur l'autre pour récupérer les animaux volés. De nombreux témoignages d'éleveurs indiquent que du bétail volé a été retrouvé grâce aux réseaux sociaux (en particulier des groupes WhatsApp) ou à la vigilance des communautés de différents villages qui alertent leur *ruga* (le chef de la communauté peule), d'autres éleveurs ou de commerçants s'ils voient des animaux errer.¹¹⁵ Ce système fonctionne principalement au niveau local, ou au-delà lorsque les communautés des deux côtés de la frontière sont bien connectées. Cela dit, les voleurs et les intermédiaires connaissent ces méthodes communautaires et, pour échapper à la capture, ils emmènent souvent rapidement le bétail volé loin des régions frontalières ou le cachent dans des zones boisées.¹¹⁶

Il est essentiel de retrouver les animaux volés même une fois qu'ils ont franchi les frontières internationales. Diverses initiatives dans le Sahel et la zone tricontinentale s'attaquent à ce problème.¹¹⁷ Bien qu'il y ait eu des tentatives pour mettre en relation les éleveurs et les marchés locaux des différents côtés des frontières, ces efforts n'ont jusqu'à présent donné que des résultats limités, les éleveurs et les autorités locales continuant à voir les frontières comme une vulnérabilité majeure. Un éleveur de Bounkani résume bien ce sentiment : « Nous essayons de trouver immédiatement nos animaux. S'ils atterrissent à Doropo ou à Bouna, nous les retrouverons. S'ils se cachent dans les forêts, nous en retrouverons peut-être certains. S'ils franchissent la frontière, c'est fini. »¹¹⁸

Il existe également des initiatives locales, comme lorsque les autorités traditionnelles des communautés frontalières de l'Upper West et du Sud-Ouest se sont réunies en octobre 2024 pour établir un « droit de poursuite ». Cet accord permet aux autorités des deux pays de collaborer plus efficacement pour traquer les voleurs qui opèrent de part et d'autre de la frontière. Cependant, une limitation importante de ce mécanisme est son caractère exclusif : il ne concerne que les autorités traditionnelles, sans inclure les communautés ou les organes administratifs.

Afin de dissuader la vente de bétail volé sur les marchés officiels, les comités de gestion des marchés à bétail des régions de l'Upper West et du Bounkani ont mis en place divers dispositifs que les parties

prenantes jugent (au moins partiellement) efficaces. Ces mesures visent principalement à limiter le nombre de marchés à bétail et le nombre de négociants autorisés à vendre sur chaque marché. L'idée sous-jacente est que la centralisation favorise un contrôle plus strict des transactions liées au bétail. Dans le Bounkani, par exemple, ces dispositifs ont renforcé un système plus ancien où les ventes se font par l'intermédiaire de *teiffas*.¹¹⁹ Dans ce système, tous les vendeurs doivent travailler avec un *teiffa*, qui agit en tant que garant de la vente. Le *teiffa* est chargé de s'assurer que le bétail vendu provient bien des sources légitimes déclarées par le vendeur. En cas de doute, le *teiffa* doit mener une enquête pour déterminer l'origine réelle des animaux. Ce système traditionnel ajoute un niveau de contrôle supplémentaire au commerce, qui passe par des intermédiaires de confiance et responsables. De plus, l'obligation pour les vendeurs ou les propriétaires d'être présents sur le marché aux côtés de leur *teiffa* favorise la transparence et empêche des acteurs douteux de mener des transactions à l'insu de tous.

Si ce système a parfois permis d'identifier des animaux volés, il présente toutefois d'importantes faiblesses. Certains vendeurs ont réussi à corrompre des *teiffas*, les incitant à faciliter les ventes sans se soucier de la légitimité du bétail. Selon certaines informations, certains *teiffas*, soupçonnés de collusion avec des groupes tels que le JNIM ou les VDP, ont mystérieusement disparu des marchés, ce qui semble confirmer leur implication dans le blanchiment de bétail volé. D'autres ont été arrêtés.¹²⁰ Cette tendance correspond à une évolution du profil des *teiffas*. Historiquement, ces intermédiaires étaient des personnes d'un certain âge, jouissant de la confiance de leur communauté. Cependant, aujourd'hui, de nombreux jeunes hommes, qui ne bénéficient pas du même niveau de respect et de responsabilité, ont pris le relais, compromettant encore davantage l'intégrité du système. Selon un responsable du marché à bétail de Bouna : « Ce sont vraiment les jeunes qui compliquent le système des *teiffas*. Ils ne peuvent plus se passer d'argent. Ils ne sont pas assez avisés pour savoir si le bétail qui arrive au marché est volé ou non... Ils achètent tout et vendent tout. »¹²¹

De plus, un groupe rival d'intermédiaires connus sous le nom de *boudouboudous* semble avoir encore davantage déstabilisé ce système traditionnel. Il s'agit de jeunes hommes qui se sont imposés sur le marché et ont commencé à vendre du bétail en dehors des règles officielles, perturbant le fonctionnement du marché et créant une crise de leadership au sein du comité de gestion.¹²² Les *boudouboudous* sont considérés par les autres acteurs du marché comme motivés exclusivement par le gain financier ; ils ne se soucieraient pas de l'origine des animaux qu'ils vendent, ce qui augmente le risque de blanchiment.

Dans l'Upper West et le Sud-Ouest, il n'existe que quelques marchés, voire aucun, et leur capacité est limitée. Les acteurs du secteur de l'élevage ont souligné que l'absence de marchés dans les régions sujettes au vol de bétail était une vulnérabilité majeure. Dans le Sud-Ouest, où il n'existe aucun marché à bétail opérationnel, les travaux de construction ont commencé en 2021, avec un marché en cours d'achèvement à Kampti et un autre en construction à Gaoua.¹²³ Dans l'Upper West, la création de marchés locaux, avec pour règle qu'il est interdit de vendre du bétail en dehors de leurs limites, a donné des résultats positifs. Cette approche localisée a contribué à réduire les taux de vol de bétail, en particulier les incidents à grande échelle.¹²⁴ À l'inverse, dans des régions telles que Sissala West, Sissala East et Wa West, où il n'y a pas de marchés, le vol de bétail est plus fréquent. Cela s'explique par le fait que les négociants sont autorisés à acheter du bétail directement aux communautés, ce qui facilite les transactions (licites et illicites) entre les voleurs et les acheteurs dans des zones reculées.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La vol de bétail dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire contribue de manière significative à l'instabilité régionale. Des groupes armés tels que le JNIM et les VDP affiliés à l'État burkinabé ont recours au vol de bétail pour financer leurs opérations et étendre leur influence au sein des communautés locales. Les fluctuations du taux d'incidents de vol de bétail reflètent de près l'évolution des dynamiques sécuritaires, avec une augmentation des pillages pendant les périodes où le conflit armé s'intensifie et un recul relatif lorsque les lignes de front se stabilisent.

Dans le commerce du bétail volé dans la zone tricontinentale, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont les principales plaques tournantes de blanchiment du bétail volé au Burkina Faso et au-delà. Depuis 2023, le Ghana est devenu la plus grande zone de blanchiment en volume pour le bétail volé au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Le transport transfrontalier du bétail rend difficile la traçabilité et constitue donc une stratégie privilégiée par les trafiquants.

Les groupes armés ne sont que les premiers acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui permet le blanchiment et la vente des animaux volés. Les acteurs en aval, tels que les intermédiaires et les gros acheteurs, réalisent les profits les plus importants, en particulier au stade du blanchiment. Les profits sont beaucoup plus faibles au niveau du vol par les groupes armés.

Le rapport identifie plusieurs lacunes et défis cruciaux qui entravent la mise en place de réponses efficaces au vol de bétail et ses implications plus larges en matière de sécurité. Premièrement, le manque de données complètes sur le vol de bétail rend difficile l'évaluation de son impact économique global et le traçage efficace du bétail volé. Deuxièmement, la facilitation par les autorités sape les efforts des forces de l'ordre et favorise l'impunité, mais surtout affaiblit la résilience des communautés et accroît leur vulnérabilité au recrutement par des groupes extrémistes. Troisièmement, les initiatives communautaires et transfrontalières existantes visant à retrouver le bétail volé restent limitées en termes de portée et d'efficacité, et la coordination entre les acteurs étatiques et non étatiques est insuffisante.

Toutefois, la zone tricontinentale n'est pas encore entièrement en proie au conflit, ce qui signifie qu'il est encore possible d'agir et d'améliorer la situation. Sans interventions ciblées, l'expansion continue de cette économie illicite ne fera qu'aggraver l'instabilité. Les principales recommandations à l'intention de chaque acteur sont présentées ci-dessous.

Recommandations à l'intention des autorités du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso

- **Placer la protection des civils au cœur des initiatives de sécurité.** Les forces de sécurité doivent répondre aux perceptions d'inefficacité et de prédation de la population en protégeant réellement les communautés. Les patrouilles et les opérations antiterroristes doivent éviter de se transformer en actes prédateurs. Les autorités burkinabé doivent garantir que les VDP impliqués dans le vol de bétail et les violations des droits de l'homme répondent de leurs actes, avec des procédures judiciaires transparentes et rendues publiques afin de renforcer la politique de responsabilité.
- **Renforcer les initiatives de sécurité transfrontalières.** Pour lutter contre les problèmes de sécurité transfrontaliers, en particulier le vol de bétail, un cadre de collaboration global est essentiel. Les efforts actuels sont entravés par la porosité des frontières et les tensions diplomatiques, notamment entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Bien que des cadres existent (commissions frontalières) et que des réunions soient organisées, il n'y a pas de résultats concrets et de spécificité. Il est nécessaire de passer d'une approche passive ou réactive à des mesures proactives afin de lutter efficacement contre l'insécurité et d'améliorer la coopération transfrontalière dans la région.
- **Lutter contre la corruption qui favorise le développement de ce marché.** Les acteurs étatiques contribuent (directement ou indirectement) à l'économie du vol de bétail en favorisant l'impunité. Cela permet aux voleurs d'échapper aux conséquences, ce qui entraîne une augmentation des vols de bétail et du ressentiment des communautés à l'égard de l'État. Il est essentiel de renforcer les mesures disciplinaires à l'encontre des fonctionnaires corrompus afin de rétablir la confiance et de lutter efficacement contre ce problème.
- **Renforcer les synergies entre acteurs.** Mettre en place un cadre coordonné entre les autorités, les services techniques et les acteurs du secteur de l'élevage (tels que les associations d'éleveurs) afin d'améliorer le partage d'informations concernant les incidents liés au bétail. Cela permettra non seulement de réagir aux incidents de vol de bétail lorsqu'ils se produisent, mais aussi de mettre en place des flux d'informations depuis le niveau local (par exemple, les comités de surveillance des villages). Une meilleure compréhension du phénomène est essentielle pour concevoir des réponses adaptées.
- **Renforcer la réglementation du secteur de l'élevage.** Renforcer la réglementation et la surveillance des marchés à bétail et des acteurs qui y opèrent, par exemple en clarifiant la législation, en enregistrant officiellement les acteurs ou en délivrant des cartes d'identité professionnelles. Cela améliorerait la traçabilité et contribuerait à empêcher l'implication non contrôlée d'acteurs peu scrupuleux, notamment de jeunes opportunistes.
- **Maintenir les marchés à bétail.** Bien que des marchés à bétail aient été fermés en raison de préoccupations liées au blanchiment et au financement de groupes armés, il est essentiel de les maintenir ouverts. L'État devrait plutôt renforcer la réglementation au lieu de les fermer. Ces marchés génèrent non seulement des emplois et des revenus, mais limitent également la vente d'animaux sur les marchés noirs et favorisent les interactions au sein des communautés.

Recommandations à l'intention des partenaires internationaux

- **Reconnaître le rôle du vol de bétail dans l'instabilité.** Les acteurs internationaux avec des programmes de stabilisation doivent mieux comprendre le vol de bétail afin de concevoir des réponses efficaces à cette économie illicite. Plus que d'autres économies illicites qui font l'objet d'une plus grande attention, le vol de bétail alimente considérablement les conflits et la violence. Malgré une reconnaissance croissante et ses liens avec extrémisme violent, il reste largement négligé dans les programmes de stabilisation de la région.

- **Renforcer la collaboration avec d'autres partenaires internationaux.** Il est nécessaire de renforcer la collaboration avec les bailleurs de fonds ou les organisations internationales qui mettent en œuvre des programmes. Par exemple, plusieurs organisations ont commencé à collecter des données sur le vol de bétail dans le cadre de leurs programmes plus larges (qu'il s'agisse du secteur de l'élevage, de la médiation agro-pastorale ou de la résilience communautaire), mais la plupart du temps de manière cloisonnée, malgré leur dépendance commune à l'égard des mêmes partenaires locaux (tels que les associations d'éleveurs au niveau local ou national, ou les organisations régionales telles que le Réseau Billital Maroobé).
- **Développer plus de marchés à bétail.** La construction de marchés à bétail dans les zones rurales s'est avérée bénéfique dans l'Upper West. Par conséquent, les organisations internationales devraient encourager et soutenir le développement de plus d'infrastructures locales, en particulier les marchés, dans les zones où il n'en existe actuellement aucun et où la plupart des transactions se font en dehors de tout cadre formel. Cette initiative contribuerait à canaliser les transactions vers les marchés légaux, à réduire l'approvisionnement direct et à répondre aux besoins locaux en matière d'approvisionnement, y compris ceux liés aux sites miniers artisanaux.
- **Favoriser la collaboration transfrontalière** entre les acteurs du secteur de l'élevage en organisant régulièrement des ateliers et des réunions avec les représentants des associations d'éleveurs des régions frontalières. En outre, faciliter la mise en réseau des acteurs du secteur de bétail de différents pays afin d'améliorer la communication et de partager les meilleures pratiques dans l'intérêt de tous.

Recommandations à l'intention des acteurs de l'économie de l'élevage

- **Améliorer la surveillance et la transparence des marchés.** Il est essentiel de renforcer la surveillance et la transparence des marchés, en particulier pour lutter contre la vente d'animaux volés et éviter que les marchés ne soient fermés par les autorités. Les initiatives des comités de gestion des marchés constituent une avancée positive, mais elles doivent être renforcées, en particulier dans des régions telles que le Bounkani, où de nouveaux acteurs perturbent les pratiques traditionnelles.
- **Renforcer les mesures de sécurité communautaires.** Les acteurs du secteur de l'élevage ont mis en place diverses plateformes et réseaux pour retrouver les animaux volés. Ces initiatives devraient être mieux structurées. Les groupes sur les réseaux sociaux sont souvent ouverts à tous, ce qui signifie que les voleurs ou leurs complices peuvent en faire partie et suivre les enquêtes afin d'échapper aux efforts de récupération du bétail ou diffuser de fausses informations pour les contrecarrer. Un groupe dédié et fiable devrait être formé dans chaque communauté ou marché afin de garantir la fiabilité et la sécurité des flux d'informations.
- **Éviter la marginalisation de certains acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en particulier les jeunes éleveurs.** Ce groupe d'acteurs est l'un des plus vulnérables aux campagnes de recrutement des groupes armés et les efforts devraient se concentrer pour réduire leur vulnérabilité. Cela peut se faire en améliorant leurs mauvaises conditions de travail, en les intégrant mieux dans les associations d'éleveurs et en renforçant leur loyauté envers la communauté, par exemple en leur donnant une tête de bétail pour chaque dizaine qu'ils élèvent.



NOTES

- 1 Les VDP sont un groupe d'autodéfense créé en janvier 2020 par le gouvernement burkinabé afin de mobiliser, former et armer des civils pour défendre leurs communautés et le pays.
- 2 Dans le présent rapport, le vol de bétail désigne l'ensemble des actes d'appropriation du bétail.
- 3 Daniel Eizenga et Amandine Gnanguenon, *Recalibrating coastal West Africa's response to violent extremism*, Africa Center for Strategic Studies, juillet 2024, <https://africa.org/publication/asb43en-recalibrating-multitiered-stabilization-strategy-coastal-west-africa-response-violent-extremism/>.
- 4 Flore Berger, *Locked horns: Cattle rustling and Mali's war economy*, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-mali-war-economy/>.
- 5 Ibid.
- 6 ACLED et GI-TOC, *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa: JNIM and Building armed group legitimacy*, 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 7 Huit attaques enregistrées (cinq en 2018 et trois en 2019). Analyse des données d'ACLED pour le Sud-Ouest, 2018-2025.
- 8 Plusieurs rapports ont mentionné cette *katiba* : Mathieu Pellerin, *Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens*, IFRI, février 2022, <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/payscotiers-dafrique-de-louest-nouvelle-terre-dexpansion-groupes> ; Crisis Group, *Keeping jihadists out of northern Côte d'Ivoire*, août 2023, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire> ; Daniel Eizenga et Amandine Gnanguenon, *Recalibrating coastal West Africa's response to violent extremism*, Africa Center for Strategic Studies, juillet 2024, <https://africa.org/publication/asb43en-recalibrating-multitiered-stabilization-strategy-coastal-west-africa-response-violent-extremism/>.
- 9 Entretien avec des membres du JNIM dans le Sud-Ouest, octobre 2024, ainsi qu'avec des experts des GEV à distance.
- 10 Ibid.
- 11 GI-TOC, *Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Northern Côte d'Ivoire: new jihadist threats, old criminal networks*, Risk Bulletin, n° 1, septembre 2021, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-001/01-northern-cote-d-ivoire-jihadist-threats-criminal-networks.html>.
- 12 Entretien avec une association d'éleveurs au niveau national, à distance, octobre 2024.
- 13 OCDE, *The structure of livestock trade in West Africa*, West African Papers, septembre 2020, https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2020/09/the-structure-of-livestock-trade-in-west-africa_5d479a14/f8c71341-en.pdf.
- 14 USDA, GAIN, *Ghana Livestock Voluntary 2023*, https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Ghana%20Livestock%20Voluntary%202023_Accra_Ghana_GH2023-0003.pdf.
- 15 Flore Berger, *North-eastern Côte d'Ivoire: Between illicit economies and violent extremism*, GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism/>.
- 16 Les parcs nationaux sont souvent utilisés pour se cacher, organiser la logistique et l'approvisionnement, et renforcer la légitimité auprès des communautés. Dans ce cas, le JNIM a principalement utilisé ces zones forestières pour se cacher et s'approvisionner, car le groupe n'avait pas une présence suffisamment stable pour entamer un processus de légitimation. GI-TOC, *Reserve assets: Armed groups and conflict economies in the national parks of Burkina Faso, Niger and Benin*, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/> ; Crisis Group, *Containing militancy in West Africa's Park W*, janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africa-park-w> ; The Soufan, *Jihadist spillover impact and deteriorating security in coastal West Africa*, novembre 2024, <https://thesoufancenter.org/intelbrief-2024-november-20/> ; GI-TOC, *Community resilience to violent extremism and illicit economies*, mars 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/la-resilience-communautaire-face-a-lextremisme-violent-et-les-economies-illicites/>.
- 17 Données ACLED, analysées dans Flore Berger, *North-eastern Côte d'Ivoire: Between illicit economies and violent extremism*,

- GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism/>.
- 18 Flore Berger, *North-eastern Côte d'Ivoire: Between illicit economies and violent extremism*, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism/> ; Parfait N'Goran, Aziz Mossi et Bernard Bleou, *Étude sur les signes avant-coureurs de l'extrémisme violent dans les régions frontalières du nord de la Côte d'Ivoire*, Equal Access, janvier 2023, https://EAI/R4P1.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2021/03/Early_Signs_Report_finalFRE-web.pdf.
- 19 Flore Berger, *Locked horns: Cattle rustling and Mali's war economy*, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-mali-war-economy/>.
- 20 ISS, *Links between violent extremism and illicit activities in Côte d'Ivoire*, novembre 2023, <https://issafrica.org/research/west-africa-report/links-between-violent-extremism-and-illicit-activities-in-cote-divoire>.
- 21 Ibid.
- 22 Crisis Group, *Keeping jihadists out of northern Côte d'Ivoire*, août 2023, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>.
- 23 Voir les données d'ACLED, <https://acleddata.com/>.
- 24 Entretien avec des forces de sécurité, région du Bounkani, et des analystes en sécurité, octobre 2024.
- 25 Voir par exemple : OTAN, *The contagion of violent extremism in West African Coastal states*, 2022, https://au.int/sites/default/files/documents/42293-doc-20220927_NU_JFCNP_NSD-S_HUB_REPORT_THE_CONTAGION_OF_VIOLENT_EXTREMISM_IN_WEST_AFRICAN_COASTAL_STATES.pdf ; PNUD, *Vulnerability assessment on the threats of violent extremism and radicalisation in northern regions of Ghana*, juin 2023, <https://www.undp.org/ghana/publications/vulnerability-assessment-threats-violent-extremism-and-radicalisation-northern-regions-ghana> ; Elias Tanko et James Courtright, *Could Ghana be jihadists' next target?*, *Foreign Policy*, 20 juin 2024, <https://foreignpolicy.com/2024/05/14/ghana-sahel-jihadist-burkina-faso-togo/> ; Clingendael, *Ghana : a beacon of democracy?*, octobre 2024, <https://www.clingendael.org/publication/ghana-beacon-democracy>.
- 26 Ibid.
- 27 Analyse des données d'ACLED et entretien avec un expert des GEV au Burkina Faso, à distance, novembre 2024.
- 28 Entretien avec un expert burkinabé du JNIM dans la zone tricontinentale, à distance, novembre 2024.
- 29 Ibid.
- 30 James Courtright et Kars de Bruijne, *Cattle Wahala: Addressing the political economy of cattle rustling and smuggling between Ghana, Burkina Faso and Togo*, Clingendael, mai 2025, <https://www.clingendael.org/pub/2025/cattle-wahala/>.
- 31 Entretien avec une victime d'un vol de bétail commis par le JNIM, Djigoué, octobre 2024.
- 32 Entretien avec un représentant d'une association d'éleveurs, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 33 Données consolidées à partir d'entretiens avec des propriétaires de bétail et des associations d'éleveurs, pour les communautés qui vivaient dans les bastions du JNIM. Il convient de noter que ces données ne concernent que les vaches, qui constituent le bétail le plus important de la région.
- 34 Seuls 12 affrontements entre les forces de sécurité et le JNIM ont été recensés cette année-là. Source : données d'ACLED, <https://acleddata.com/>.
- 35 ACLED et GITOC, *Non-state armed groups and illicit economies in West Africa: JNIM and Building armed group legitimacy*, 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa/>.
- 36 Entretien avec un responsable de la sécurité, Upper West, octobre 2024.
- 37 Ibid.
- 38 Entretiens avec cinq marchands de bétail (sans lien entre eux), Upper West, octobre 2024.
- 39 Ibid.
- 40 Entretien avec des forces de sécurité et la police, Upper West, octobre 2024.
- 41 Entretiens avec des analystes de la sécurité, à distance, octobre 2024.
- 42 Données recueillies par EAI/R4P dans le cadre de leur programme de résilience face à l'extrémisme violent dans le nord de la Côte d'Ivoire.
- 43 Ibid.
- 44 Témoignage recueilli par EAI/R4P dans le cadre de son programme de résilience face à l'extrémisme violent dans le nord de la Côte d'Ivoire.
- 45 Entretien avec un membre des forces de sécurité, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 46 Ibid.
- 47 Ibid.
- 48 Entretien avec un commerçant, Djigoué, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 49 Sidwaya, *Lutte contre le terrorisme : 70,59 % du territoire reconquis*, 1er janvier 2025, <https://www.sidwaya.info/lutte-contre-le-terrorisme-7059-du-territoire-reconquis/>.
- 50 Entretien avec des éleveurs et des forces de sécurité, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 51 Entretiens et groupe de discussion avec des dizaines d'éleveurs, de marchands de bétail et d'associations d'éleveurs dans le Sud-Ouest, octobre 2024.
- 52 Entretiens avec des éleveurs et des associations d'éleveurs, des marchands de bétail et des chefs de village, Sud-Ouest et département de Tehini, Bounkani, octobre 2024.
- 53 GI-TOC, *Self-defence groups as a response to crime and conflict in West Africa: Learning from international experiences*, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/self-defence-groups-as-a-response-to-crime-and-conflict-in-west-africa-learning-from-international-experiences/>.
- 54 Entretien avec des sources du secteur de la sécurité, Sud-Ouest, octobre 2024.

- 55 Entretien et groupe de discussion avec des dizaines d'éleveurs, de négociants en bétail et d'associations d'éleveurs dans le Sud-Ouest, octobre 2024.
- 56 Entretien avec des sources du secteur de la sécurité, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 57 Entretien avec des sources du secteur de la sécurité, Sud-Ouest, octobre 2024. Des cas sont également enregistrés au Tribunal de grande instance, qui ont été consultés dans le cadre de la collecte de données.
- 58 Entretien avec un représentant d'une association d'éleveurs, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 59 Clingendael, *Between hope and despair: Pastoralist adaption in Burkina Faso*, février 2021, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2021-02/between-hope-and-despair.pdf>.
- 60 Flore Berger, *Locked horns: Cattle rustling and Mali's war economy*, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/cattle-rustling-mali-war-economy/>.
- 61 Entretiens avec des propriétaires de bétail dans la zone tricontinentale, octobre 2024.
- 62 Entretien avec des responsables de la sécurité dans la région de Kédougou, décembre 2024.
- 63 BBC, *Why some Ghanaians are fighting in insurgency-hit Burkina Faso*, 11 février 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/cpd3wj9dp2o>.
- 64 Entretiens avec des négociants en bétail et des membres des forces de sécurité, Upper West, octobre 2024.
- 65 James Courtright et Kars de Bruijne, *Cattle Wahala : Addressing the political economy of cattle rustling and smuggling between Ghana, Burkina Faso and Togo*, Clingendael, mai 2025, <https://www.clingendael.org/pub/2025/cattle-wahala/>.
- 66 Entretiens avec des responsables de la sécurité, des négociants en bétail et des éleveurs à Bouna et Piaye, octobre 2024.
- 67 Ibid.
- 68 Entretien avec des éleveurs, Bounkani, octobre 2024.
- 69 Entretien avec un éleveur victime dans l'affaire, octobre 2024.
- 70 Entretiens avec des éleveurs, des transporteurs et des négociants en bétail, Bounkani et Upper West, octobre 2024.
- 71 Ibid.
- 72 Et ce, malgré la dépréciation continue du cedi (qui n'a jusqu'à présent pas entraîné de détournement du marché).
- 73 Entretiens avec des éleveurs et des négociants en bétail, Sud-Ouest et région du Bounkani, octobre 2024.
- 74 Koaci, *Ghana : le cedi en état de dépréciation*, mai 2024, https://www.koaci.com/article/2024/05/08/ghana/economie/ghana-le-cedi-en-etat-de-depreciation-causes-et-impacts_177795.html.
- 75 Des espaces de chargement ont été signalés jusqu'en 2022 dans les départements de Doropo et Bouna : Hangaye (Doropo), Saye (Niamoué, Doropo), Kodo (Bouna), Varalé (Bouna).
- 76 Entretien avec des forces de sécurité, des acteurs du secteur de l'élevage sur les marchés de Doropo et Bouna, ainsi qu'avec des négociants en bétail et des bouchers, Bounkani, octobre 2024.
- 77 Par exemple : un négociant en bétail à Wa a expliqué : « Darigoyiri, dans le district de Wa West, qui relie Batie au Burkina Faso, était autrefois (vers 2020/2021) un marché noir notoire où les acteurs étaient si lourdement armés que si vous perdiez votre bétail et que vous alliez le chercher, vous risquiez d'être tué. Cependant, depuis que la région a acquis cette notoriété, les autorités de sécurité ont renforcé les patrouilles, pavé les routes et installé l'électricité dans la région afin de faciliter la présence régulière des forces de sécurité. En réponse, le marché noir s'est déplacé vers Weichua dans le district. »
- 78 Entretien avec un responsable de la sécurité, Upper West, octobre 2024.
- 79 Entretien avec un membre du comité de gestion, Upper West, octobre 2024.
- 80 Entretiens avec des responsables de la sécurité et des négociants en bétail dans la région de l'Upper West, octobre 2024. Voir également : DW, *Jihadis selling rustled cattle in Ghana*, 23 juin 2023, <https://www.dw.com/en/jihadis-selling-rustled-cattle-in-ghana/a-66012876>.
- 81 Surveillance des marchés par les partenaires AFL dans le Bounkani.
- 82 Ibid.
- 83 Entretien avec des sources du secteur de la sécurité, des éleveurs, des négociants opérant sur les marchés à bétail et des bouchers, Bounkani, octobre 2024.
- 84 Entretien avec un éleveur à la tête d'une association d'éleveurs, Doropo, octobre 2024.
- 85 Les revenus financiers des groupes armés tels que le JNIM, les VDP et les bandits n'ont pas pu être évalués en raison de plusieurs difficultés : absence de signalement aux autorités, absence de données complètes sur le vol de bétail et incertitude quant au groupe responsable des vols.
- 86 Entretiens avec des négociants locaux et des acteurs du secteur de l'élevage, Upper West, octobre 2024 ; James Courtright et Kars de Bruijne, *Cattle Wahala : Addressing the political economy of cattle rustling and smuggling between Ghana, Burkina Faso and Togo*, Clingendael, mai 2025, <https://www.clingendael.org/pub/2025/cattle-wahala/>.
- 87 Ibid.
- 88 Calculé comme la différence entre le prix moyen d'un bœuf volé dans le Bounkani et l'Upper West, et le prix moyen sur le marché officiel.
- 89 Sur la base des prix moyens indiqués dans la figure 4, les grands négociants en bétail achètent généralement les animaux à des intermédiaires entre 350 et 500 €.
- 90 Voir la figure 4 avec les prix moyens pour les bœufs volés et non volés, ainsi que les prix sur les marchés locaux et de consommation.
- 91 Les paiements peuvent varier selon que l'éleveur travaille occasionnellement avec le JNIM ou qu'il est recruté à plein temps, mais les prix cités correspondent à la fourchette moyenne.

- 92 Entretien avec des membres du comité du marché qui ont enquêté sur de tels cas, Bounkani, octobre 2024.
- 93 Entretien avec des représentants d'associations d'éleveurs et des négociants en bétail, Bounkani, octobre 2024.
- 94 Il existe plusieurs documents. L'un est un ticket de recette délivré par l'administration fiscale du district ; un autre est un bordereau délivré par l'assemblée ; un autre est délivré par l'association des négociants en bétail (pour les marchés organisés) ; et un autre est délivré par un vétérinaire officiel après avoir certifié la bonne santé du bétail.
- 95 Entretien avec un membre d'un comité de gestion d'un marché dans l'Upper West, octobre 2024.
- 96 Entretien avec des négociants en bétail, Upper West, octobre 2024 ; James Courtright et Kars de Bruijne, *Cattle Wahala: Addressing the political economy of cattle rustling and smuggling between Ghana, Burkina Faso and Togo*, Clingendael, mai 2025, <https://www.clingendael.org/pub/2025/cattle-wahala/>.
- 97 Entretien avec des responsables de la sécurité, Upper West, Ghana, octobre 2024.
- 98 Entre le Ghana et le Burkina Faso, compte tenu de la différence de monnaie, l'agent ghanéen change les cédis en francs CFA auprès de changeurs informels (il n'y a pas de banques dans de nombreuses communautés frontalières) afin d'apporter des francs CFA au Burkina Faso.
- 99 Entretien avec un responsable de la sécurité, des négociants et des éleveurs, Haut-Ouest, Sud-Ouest, Bounkani, octobre 2024. Certaines sources ont indiqué que la transaction était effectuée lors de la première rencontre, lorsque le troupeau est réceptionné par l'agent, mais cela ne semble pas être la méthode la plus courante.
- 100 Entretien avec des changeurs informels, Upper West, octobre 2024.
- 101 Ibid.
- 102 Ibid.
- 103 Kate Meagher, *Smuggling Ideologies: Theory And Reality In African Clandestine Economies*, *The Routledge Handbook Of Smuggling*, 2022, <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/51392> ; Audra Grant, *Cashing in on Fragility: Criminal Networks in the Sahel*, 2018.
- 104 Parmi les témoignages : « J'ai perdu mes animaux à cause des VDP. Ces vols sont commis par les membres des VDP, qui sont censés nous protéger. Comment pouvons-nous leur faire confiance ? » ; « Les VDP ont pris 84 bœufs et tué mon frère à Bousoukoulou. Comment puis-je reconstruire ma vie après cela ? » ; « J'ai quitté Loropéni pour Gaoua en décembre 2022. Les VDP ont pris une bonne partie de mon troupeau. Les atrocités étaient insupportables. »
- 105 Entretien avec un éleveur victime d'un vol de bétail, Sud-Ouest, octobre 2024.
- 106 Voir la section « Facilitateurs » ci-dessus.
- 107 EAI/R4P/R4P, *Development and Resilience Index against Violent Extremism*, juillet 2024, https://www.equalaccess.org/wp-content/uploads/2024/10/IvoryReport_ENG4.pdf.
- 108 James Courtright, *Ghana accused of expelling Fulani asylum seekers from Burkina Faso*, *The New Humanitarian*, 18 avril 2024, <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2024/04/18/ghana-accused-expelling-fulani-asylum-seekers-burkina-faso>.
- 109 EAI/R4P/R4P, *Development and Resilience Index against Violent Extremism*, juillet 2024, https://www.equalaccess.org/wp-content/uploads/2024/10/IvoryReport_ENG4.pdf.
- 110 James Courtright, *Fulani responses to pastoralist crisis and mass violence*, *Megatrends Afrika*, février 2025, https://www.megatrends-afrika.de/assets/afrika/publications/policybrief/MTA-PB32_Courtright_vers3.pdf.
- 111 Danho Adjon Guy Ghislain, *Côte d'Ivoire : enjeux et défis de l'accueil des réfugiés face à la crise au Sahel*, FES, décembre 2023, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/elfenbeinkueste/21031.pdf>.
- 112 Entretien avec un éleveur, Bounkani, octobre 2024.
- 113 Il existe également de multiples initiatives qui ont des objectifs plus larges et qui sont indirectement liés au vol de bétail, tels que la cohésion sociale, le dialogue communautaire ou l'économie du bétail (amélioration des routes de transhumance et des points d'eau). Cette section se concentre uniquement sur les initiatives spécifiques au vol de bétail.
- 114 Ceci a été réalisé avec le soutien de R4P : <https://www.equalaccess.org/wp-content/uploads/2021/03/Building-Cattle-Parks-and-Community-Resilience-2.pdf>.
- 115 Entretien avec des éleveurs dans les trois régions, octobre 2024.
- 116 Entretiens avec les communautés frontalières, des acteurs des marchés à bétail et l'association des éleveurs, Upper West, octobre 2024.
- 117 Dans le Liptako-Gourma, HD a élaboré un manuel contenant une liste exhaustive de toutes les marques (*Répertoire des marques des animaux*) apposées sur le bétail par chaque communauté, ainsi que le nom et les coordonnées des points focaux locaux (appelés *médiateurs agropastoraux*) pour chaque commune.
- 118 Entretien avec un éleveur, Bounkani, novembre 2024.
- 119 Agropasteur, *Les vols de bétail inquiètent aux frontières nord de la Côte d'Ivoire*, juin 2024, <https://agropasteur.com/le-vol-de-betail-les-vols-de-betail-inquietent-aux-frontieres-nord-de-la-cote-divoire-revele-lenquete-sur-le-vol-de-betail-realisee-par-francois-mbra2-ouattara-lassane-dah-sie-et-he/>.
- 120 Entretiens avec des parties prenantes sur les marchés à bétail de Bouna et Doropo, octobre 2024.
- 121 Ibid.
- 122 Ibid.
- 123 Mis en œuvre par SNV, les partenaires locaux sont APESS et RBM, financés par la Coopération suisse.
- 124 Entretien avec des éleveurs et des comités de marchés, Upper West, octobre 2024.

À PROPOS DE L'INITIATIVE MONDIALE

L'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée est un réseau mondial qui compte plus de 700 experts à travers le monde. L'Initiative mondiale offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes qui serviront de base à une stratégie mondiale inclusive contre la criminalité organisée.

www.globalinitiative.net